ENTENTE INTERDEPARTEMENTALE
DE LUTTE CONTRE LA RAGE ET AUTRES ZOONOSES

Le Conseil d'Administration de l'Entente Interdépartementale de Lutte Contre la Rage et autres Zoonoses s'est réuni au Conseil Général du Jura, à Arras le 9 mars 2006 sous la présidence de Monsieur LAURENT, Président de l'Entente.

Etaient présents à cette assemblée :

Monsieur Gérard BAILLY, Président du Conseil Général du Jura

A. Les Conseillers Généraux des départements suivants :

AIN
Monsieur Jean VIAL
Monsieur Rachel MAZUIR
Monsieur Jean CHABRY

AISNE
Monsieur Joseph BRAEM

ARDENNES
Monsieur Pierre JOSEPH

AUBE
Madame Joëlle PESME

COTE D'OR
Monsieur Pierre POILLOT

DOUBS
Madame Danièle NEVERS

DROME
Monsieur Aimé CHALEON

JURA
Monsieur Jean RAQUIN
Monsieur Franck DAVID
Monsieur Robert TOURNIER

LOIRE
Monsieur Serge VRAY

LOIRET
Monsieur Alain DROUET
Monsieur Christian BOURILLON

MEURTHE ET MOSELLE
Monsieur Jean-Paul BOLMONT
Monsieur Bernard LECLERC

MEUSE
Monsieur Bernard LAURENT

MOSELLE
Monsieur André BOUCHER

OISE
Monsieur Jean-Claude HRMO

PAS DE CALAIS
Monsieur Jean-Claude JUDA

BAS RHIN
Monsieur Jean-Michel FETSCH
Monsieur Denis LIEB

RHONE
Monsieur Daniel MARTIN

HAUTE-SAONE
Madame Yvonne GOUSSEREY
Monsieur Jean MIGEON

SAONE-ET-LOIRE
Monsieur Jean-Luc VERNAY

HAUTE-SAVOIE
Monsieur Roger VIONNET

E.R.Z.
Domaine de Pixérécourt – B.P. 20043 – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

SEINE ET MARNE
Monsieur Michel VALLIER
Monsieur Pierre RIGAULT

VOSGES
Monsieur Alain RAPIN

B. Mesdames et Messieurs les représentants des administrations suivantes :
Madame Laurine BOUTEILLER, Chargée d'études rage, DGAL
Madame Annie ROUILLEAUX, Payeur Départemental
Madame Florence CLIQUET, Directrice de l'AFSSA Nancy

C. Mesdames et Messieurs les représentants des Laboratoires Vétérinaire Départementaux
Monsieur Marc MORAND, Directeur, LDA 39
Madame Françoise POZET, Directrice-adjointe, LDA 39
Monsieur Pascal VERY, Directeur, LDA 71
Monsieur Athman HAFFAR, Directeur-adjoint, LVD 89
Monsieur Paul REVELLI, Responsable technique, LVD 73

D. Mesdames et Messieurs les représentants des Directions des Services Vétérinaires
Madame Stéphanie GIRAUD, Chef du service Santé et Protection Animales, DDSV 39

E. Les invités suivants
Monsieur Philippe VUILLAUME, Fédération Nationale de la Chasse, Directeur FDC de la Meuse
Monsieur Stéphane LAMBERGER, Directeur, FDC du Jura
Monsieur Jacky PELLARIN, Service Développement rural, CG 74

F. Le personnel de l'Entente interdépartementale de lutte contre la Rage et autres Zoonoses
Monsieur Benoît COMBES, Directeur
Mademoiselle Stéphanie FAVIER, Technicienne
Monsieur Vincent RATON, Ingénieur travaux

Etaient excusés :

A. Les présidents des Conseils Généraux suivants :
AIN, ALLLIER, ARDENNES, AUBE, CANTAL, CHER, COTE D'OR, DROME, EURE, EURE-ET-LOIR, LOIR-ET-CHER, LOIRET, MARNE, HAUTE-MARNE, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, OISE, PAS-DE-CALAIS, RHONE, HAUTE-SAONE, SAVOIE, SEINE-MARITIME, SEINE-ET-MARNE, SOMME, VOSGES, YONNE.

B. Les Conseillers Généraux suivants :

AISNE
Monsieur Fawaz KARIMET

ALLIER
Monsieur Jacques BOURDIER

HAUTES-ALPES
Monsieur Jean-Michel ARNAUD
Monsieur Gérard FROMM

ARDENNES
Monsieur Jacques MORLACCHI
Monsieur Gérard DRUMEL

AUBE
Monsieur Christophe DHAM

CANTAL
Monsieur Jean-Pierre DELPONT

CHER
Monsieur Roger JACQUET

DOUBS
Monsieur Jean-François LONGEOT

DROME
Monsieur Paul ARNOUX
Monsieur Jean-Pierre TABARDEL

EURE
Monsieur Jackie DESRUES

EURE-ET-LOIR
Monsieur Xavier NICOLAS
Monsieur Dominique DOUSSET

ISERE
Monsieur Charles GALVIN

E.R.Z.
Domaine de Pixérécourt – B.P. 20043 – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

LOIR-ET-CHER
Monsieur Jean LEGER
Monsieur Bernard DUTRAY
Monsieur Jean-Louis MARCHENOIR
Monsieur Philippe SARTORI

LOIRET
Monsieur Jean POULAIN

HAUTE-MARNE
Monsieur Michel BERTHELMOT
Madame Marie-Claude LAVOCAT
Monsieur Gérard DIDIER

MEUSE
Monsieur Roland CORRIER

NIEVRE
Monsieur Georges EYMERY

OISE
Monsieur Jean-Louis AUBRY

BAS-RHIN
Monsieur Gérard SIMLER

HAUTE-SAONE
Monsieur Patrice DEBRAY
Monsieur Robert MORLOT

SAVOIE
Monsieur Guy DYEN
Monsieur Albert DARVEY

SEINE-MARITIME
Monsieur Michel LEJEUNE
Monsieur Francis SENECAL

VOSGES
Monsieur Patrice JAMIS
Monsieur Michel HUMBERT

TERRITOIRE-DE-BELFORT
Monsieur Jean MONNIER

VAL D'OISE
Madame Viviane GRIS
Monsieur Jean-Pierre ENJALBERT
Monsieur Michel MONTALDO
Monsieur Gérard SEBAOUN

LOIRE
Monsieur Michel CHARTIER
Monsieur Henri NIGAY

MARNE
Madame Françoise DUCHEIN

MEURTHE-ET-MOSELLLE
Monsieur Maurice VILLAUME
Monsieur Jacques LAMBLIN

MOSELLE
Monsieur Brice LEROND
Monsieur Jean-Claude CORNET
Monsieur Jean-Marie AUBRON

NORD
Monsieur Jean SCHEPMAN
Monsieur Jacques HOUSSIN

PAS-DE-CALAIS
Monsieur Jean-Marie LUBRET

RHONE
Monsieur Denis LONGIN
Monsieur Christian COULON

SAONE-ET-LOIRE
Monsieur Alain PHILIBERT

HAUTE-SAVOIE
Monsieur Jean-Loup GALLAND

SOMME
Monsieur Dominique CAMUS
Monsieur Pierre LINEATTE

YONNE
Monsieur Jean-Marie JOST
Monsieur Pierre BORDIER
Monsieur Jean-Michel DELAGNEAU

ESSONNE
Monsieur Paul SIMON
Monsieur Jean-Pierre COLOMBANI

E.R.Z.
Domaine de Pixérécourt – B.P. 20043 – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

C. Mesdames et Messieurs les représentants des Laboratoires Vétérinaires Départementaux :

Madame Annick THOREUX-MANLAY, responsable technique, LDAR 02
Madame Estelle CLABAUX, LVD 08
Madame Patricia HERMITTE, LVD 10
Madame Sabine PELZER, LVD 15
Madame Géraldine GERSTER-HARLY, LVD 21
Madame Nicole PONS, LVD 25
Madame Laurence GIULIANI, LVD 38
Monsieur Philippe ASDRUBAL, LVD 52
Monsieur Jean-Marie BARADEL, LVD 54
Monsieur Henri LEBON, LVD 55
Monsieur Jean GUILLOTIN, LVD 59
Monsieur Jean-Baptiste TROUSSELLE, LVD 60
Monsieur Jean-Charles JACOT, LVD 80

D. Mesdames et Messieurs les représentants des Directions des Services Vétérinaires

Monsieur Thierry DE RUYTER, DSV 02
Monsieur Jean-Pierre VERNOZY, DSV 05
Madame Karine GUILLAUME, DSV 10
Monsieur Christian SALABERT, DSV 15
Madame Françoise COURTOIS-LIEBERT, DSV 18
Monsieur René-Paul LOMI, DSV 21
Madame Josiane CONDE, DSV 25
Monsieur Jean-Jacques DELATE, DSV 28
Monsieur Patrick GIRAUD, DSV 41
Madame Hélène LECOEUR, DSV 45
Monsieur Olivier LAPOTRE, DSV 51
Madame Régine MARCHAL-NGUYEN, DSV 54
Monsieur Laurent LARIVIERE, DSV 57
Madame Colette ALLEMEERSCH, DSV 58
Monsieur Philippe FOURGEAUD, DSV 59
Monsieur Alain PIERRARD, DSV 60
Monsieur Rémi GUERRIN, DSV 67
Monsieur François REYMANN, DSV 69
Monsieur Pierre AUBERT, DSV 70
Madame Jacqueline DUNCAT, DSV 74
Monsieur Jean-Christophe TOSI, DSV 76
Monsieur Gilles PORTEJOIE, DSV 77
Monsieur Philippe SEINGER, DSV 88
Monsieur Dominique CHABANET, DSV 89
Madame Marie-Jeanne FOTRE-MULLER, DSV 90

E. Les invités suivants :

Monsieur VASSELLE, Président d'Honneur de l'Entente interdépartementale de lutte contre la Rage et autres Zoonoses
Madame Charlotte DUNOYER, Coordinatrice Europe, filière Chasse et Sanitaire, FNC

E.R.Z.
Domaine de Pixérécourt – B.P. 20043 – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 9 MARS 2006 A LONS-LE-SAUNIER.

Accueil par Monsieur Gérard BAILLY, Président du Conseil Général du Jura.

Monsieur LAURENT : Espère que chacun a fait un excellent voyage, et passé une excellente nuit ici dans le Jura pour ceux qui viennent de plus loin. Il laisse immédiatement la parole au Président Bailly du Jura qui nous accueille ici dans ses murs.

Monsieur BAILLY : remercie le président LAURENT. Bienheureux de vous accueillir, il salue mesdames messieurs les conseillers généraux, messieurs les représentants des services de l'Etat et tous ceux qui lui font l'honneur et le plaisir d'être dans notre département aujourd'hui. Il accueille au nom de ses 33 autres collègues, puisque il y a 34 conseillers généraux, pour ce conseil d'administration de l'entente interdépartementale de lutte contre la rage et autres zoonoses. Il souhaite la bienvenue et pense que certains pourront bénéficier de ces quelques heures passées dans le Jura pour les élargir un peu et peut-être découvrir le département. Il rappelle la première organisation par le Département de cette assemblée en 1992, cela fait déjà 14 ans, Il n'était pas président à l'époque puisque il a été élu président depuis 1994, mais ce conseil d'administration s'était tenu à Arbois. Et pourquoi Arbois ? Parce que ce sont les terres natales de Louis Pasteur. Il rappelle la 1ère vaccination d'un homme, puisque c'était le 6 juillet 1885 et dans le Jura aussi à Villers-Farlay. Il s'agissait d'un berger. Il rappelle l'importance de rester vigilant puisque des foyers de rage sévissent encore non loin de la France. Il salue l'implication des départements mais également celle des conseillers généraux délégués présents à ces conseils d'administration qui se décentralisent sur l'ensemble des départements. Il souhaite rendre hommage à une personne qui s'est beaucoup impliquée dans la rage, Michel MEUNIER, ancien vice président chargé des affaires sociales trop tôt disparu. Il salue aussi les délégués du Jura qui participent à ces conseils et plus particulièrement Jean RAQUIN qui a repris le flambeau de Michel MEUNIER. Le Jura a su se sentir concerné par ces problématiques liées aux zoonoses et la présence aujourd'hui de plus de 30 départements de l'Est de la France montre que tous ensemble souhaitent avancer, réfléchir ensemble mener des actions ensemble et toute l'équipe de l'ERZ montre bien que beaucoup de départements sont concernés par toutes ces maladies. on sait aujourd'hui l'importance que tout cela peut avoir mais il reste encore des choses à accomplir. L'étude et la lutte contre les autres maladies transmises par la faune sauvage à l'homme par exemple l'échinococcose alvéolaire véhiculée par les renards en est l'exemple et nous demande encore d'être très vigilants, Il estime que le mot vigilance doit être le souci de chacun au quotidien et félicite tout le monde. Lors du dernier conseil d'administration qui s'était tenu à Arras au mois d'octobre dernier, monsieur WALLON, président de la commission agriculture, ruralité, espaces naturels de ce département évoquait les craintes que suscitait le virus de la grippe aviaire aux portes de l'Union Européenne. malheureusement on peut voir que 5 mois plus tard plusieurs cas ont été répertoriés en France dont le 1er malheureusement dans un département tout proche du Jura, le département de l'Ain et monsieur Jean VIAL, vice-président de l'Entente et vice-président du conseil général de l'Ain, peut bien sûr témoigner des inquiétudes que cela pose. Inquiétudes reposant sur les risques de la maladie dont peut-être les médias véhiculent beaucoup trop de choses, mais aussi pour tout ce qui est des conséquences, , notamment économiques de toute une filière. Il précise que tous les laboratoires du Jura sont en alerte un peu comme tout le monde. Dans le Jura, le préfet ces dernières semaines a réuni tous les maires dans chacun des arrondissements pour montrer aussi une grande vigilance au cas où malheureusement cela se développerait dans d'autres départements que l'Ain et le Jura plus particulièrement puisque il est limitrophe de l'Ain. Mais il veut informer l'assemblée de son souhait de montrer à midi que pour soutenir le filière, au menu ce sera un bon poulet de Bresse avec du vin jaune et des morilles. Il espère mettre l'eau à la bouche de chacun mais désire réellement montrer son soutien à la filière.

E.R.Z.
Domaine de Pixérécourt – B.P. 20043 – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

Il faut soutenir les bons produits et on sait que les poulets de Bresse c'est quand même quelque chose. Il souhaite à présent présenter le département en quelques mots.
Le Jura n'est pas inconnu pour beaucoup d'entre vous mais c'est vrai qu'il y a une grande diversité dans les paysages. Le département démarre à 180m d'altitude avec la plaine et le finage pour aller jusqu'à 1700m, les communes les plus hautes sont à 1250m et avec des régions naturelles qui sont très diversifiées avec bien entendu les plateaux, les vignobles, la petite montagne, les plateaux du Haut-Jura, le Haut-Jura. Les jurassiens ont de la chance d'avoir cette diversité paysagère. C'est un département qui fait presque 5000 km^2 (4999 $km^{2)}$, 252 000 habitants. Au dernier recensement le département a connu une légère augmentation. Malheureusement aussi c'est un département rural vieillissant., Même si ce n'est pas le plus vieux des départements, les personnes âgées sont nombreuses. On compte 545 communes, beaucoup de petites communes, 32 communautés de communes avec lesquelles le conseil général a signé des contrats territoriaux communautaires avec 31 d'entre elles, la 32ème sera signée dans les 2 mois qui viennent. Ce sera un contrat de partenariat pour des opérations sur le développement économique, sur les services à la populations ou les équipements pour la population et bien sûr l'environnement. Celui ci comporte 3 grands volets d'action à conduire pendant 4 ans, c'est-à-dire jusqu'aux prochaines échéances municipales, et par là même aussi des renouvellements des conseils communautaires des communautés de communes. Le travail est contractualisé avec chacune des communautés de communes et la DCJ, dotation aux communes jurassiennes a été créée. Chaque commune a une enveloppe pour les compétences qu'elle exerce. Il existe aussi des contrats avec les villes telles que Dole et Lons-le-Saunier qui sont les 2 plus grandes villes. le Jura est aussi connu pour ses traditions industrielles, par son parc naturel régional sur le Haut-Jura et aussi par ses vins et ses fromages, le repas sera composé des produits « made in Jura » puisque c'est toute notre belle région. Il rajoute qu'il y a dans le Jura une industrie agroalimentaire bien présente dans le département avec la production fromagère, le comté bien sûr, qui est produit 1/3 dans le Jura et 2/3 dans le Doubs. Il est pratiquement tout affiné dans des caves dans le Jura et avec les 2 entreprises Bel, une à Lons-le-Saunier et une à Dole l'agroalimentaire occupe beaucoup d'emplois ainsi que toute le filière viticole et une filière pâté en croûte, charcuterie qui n'est pas non plus négligeable. Le travail du bois est quelque chose qui a toujours été important dans ce département, nous avons un département qui est couvert à 45% de forêts avec des cantons dans le Haut-Jura qui ont pratiquement 75-78% de forêts et principalement résineuses. Le travail du bois a toujours été important, 90% de la tournerie et la tabletterie française se font dans le Jura. Le modeste présent qui sera donné tout à l'heure sera un cadeau bien « made in Jura » et bien en bois pour rappeler les origines du département. C'est aussi le département du jouet et donc du jouet en bois. Mais le jouet s'est transformé avec le plastique, avec principalement l'entreprise Smoby qui a repris il y a 2 ans Majorette et qui a également repris Berchet l'année dernière. C'est un groupe maintenant de pratiquement 3500 personnes, pas toutes dans le Jura malheureusement, mais tout de même, plus de 1000 sont dans le Jura. C'est aussi la chimie avec l'usine Solvay à Tavaux, 1600 salariés c'est quand même important, et également la plasturgie., La lunetterie quant à elle souffre actuellement beaucoup, notamment de la concurrence avec les pays asiatiques. 3500 emplois dans la lunette il y a quelques années qui ne sont pratiquement plus qu'à 1500-1700.. Il termine en disant que c'est un pays aux 10 AOC : 6 viticoles, 3 fromagères et 1 de poulet de Bresse, parce que l'aire du poulet de Bresse vient sur le département.
Chaque année le conseil général fait une année sur un thème, et l'année dernière, profitant du centenaire, le Département a fait l'année des AOC présentées à l'aire du Jura et aussi dans beaucoup de manifestations. Il précise que dans le hall, il y a encore l'exposition sur les AOC pour faire connaître les produits jurassiens.
Il est vraiment heureux d'accueillir cette journée de travail dans cette salle et rappelle qu'avant la décentralisation, jusqu'en 1992, le Conseil Général était abrité dans les locaux de la préfecture. Son prédécesseur a souhaité faire de ces locaux actuels (anciennes casernes) une vitrine du département autour d'une véritable entité. Même s'ils sont devenus à nouveau trop petits il espère que cette réunion se passera au mieux. Les travaux de l'ERZ seront bénéfiques aujourd'hui, toujours dans le souci de préserver l'homme d'une des maladies qui pourrait vraiment être préjudiciable, il remercie l'assemblée.

Monsieur LAURENT : remercie Monsieur BAILLY au nom de tous les délégués des membres de l'entente pour cet accueil chaleureux ici dans ces bâtiments du Conseil Général. Il ne saurait commencer cette séance sans rappeler le souvenir de Michel MEUNIER qui a été un de ses collaborateurs et qui a été d'une dynamique formidable jusqu'à la fin. Il a tenu à faire honneur à son département. Il en parlait souvent, de son pays de Poligny et ses voisins d'Arbois. C'est grâce à lui que l'Entente avait été accueillie à l'époque à Arbois, dans cette chapelle de toute beauté. Il avait fait visiter le haut lieu du savant mondialement connu, Louis Pasteur, et chacun était reparti avec le plaisir du vin jaune. Le tour du Jura avait déjà été un peu fait mais aujourd'hui chacun a pu apprécier la description faite. Il souligne l'origine de Rouget de l'Isle puisque une édition d'un timbre spécifique verra le jour le 14 juillet. Il rappelle les relations avec Bletterans et Jean RAQUIN qui a su expliquer l'origine de cette « marseillaise ». Il salue aussi les membres du Jura parce que le Jura a une affinité toute particulière avec l'entente, puisque déjà presque à sa création en 1974, le département a adhéré. Ensuite Michel MEUNIER a participé activement aux débats du bureau, Jean RAQUIN l'a suivi et le Bureau se réunit 4 fois par an à l'aire du Jura, vitrine de l'entrée départementale c'est à peu près le centre de la diversité des membres du bureau et de la dispersion des membres

E.R.Z.
Domaine de Pixérécourt – B.P. 20043 – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

de l'entente. Il a pu apprécier d'ailleurs la bière de chez lui, la bière « Rouget de l'Isle » qui fait la marseillaise à boire pas à entendre. Personnellement il a pu aussi apprécier aussi quelques contacts particuliers., Originaire d'Etain qui a comme entreprise spécifique une fabrique des poupées Petitcolin qui a été reprise et sauvée par Vilac à Moirans. Ainsi les Jurassiens sont un peu les patrons d'une entreprise meusienne. Chacun ici va pouvoir visiter et apprécier les qualités de votre département. Il tient également à remercier les membres délégués du Jura, monsieur TOURNIER, monsieur GARNIER, monsieur DAVID, qui sont ici présents et qui sont toujours à l'avant-garde de l'animation de nos débats. Il remercie aussi les membres du bureau ici présents derrière lui et qui le surveillent activement. Mais aussi, Florence CLIQUET directrice de l'AFSSA Nancy qui nous accompagne en permanence et qui est notre collaboratrice et aide scientifique.
Spécifiquement le président LAGALICE de la fédération des chasseurs du Jura qui est représenté ici par monsieur LAMBERGER son directeur, et qui nous reçoit dans ses locaux au relais du Jura où est situé leur siège, la maison de la Faune, comme d'autres belles réalisations du département, notamment le pavillon des cercles. Il évoque le descriptif fait par Jean RAQUIN de tout ce qui allait pouvoir se réaliser dans l'avenir avec un accueil touristique conséquent.
Merci à madame ROUILLAUX, payeur départemental de Meurthe-et-Moselle, qui suit les budgets, d'être ici présente et qui accompagne l'Entente depuis fort longtemps. Philippe VUILLAUME, ancien directeur de l'entente pendant 10 ans, qui représente la fédération nationale des chasseurs et qui participera tout à l'heure aux débats en nous faisant un exposé. Il salue Jean-Roch GAILLET qui a toujours participé à nos assemblées pour représenter l'ONCFS, mais qui est parti sous d'autres cieux diriger la direction des services vétérinaires d'Ile de France.
Merci également à tous les membres participant, associés, qui sont les présidents de fédérations départementales des chasseurs, les directeurs des services vétérinaires, les directeurs des laboratoires vétérinaires départementaux avec qui diverses conventions seront passées pour affiner, élaborer les résultats de l'Entente. Il souhaite la bienvenue à Vincent RATON qui fut un de nos stagiaires ingénieurs et qui nous accompagne encore pendant quelques temps pour remplacer Déborah GOTTSCHECK qui est partie attendre un 2ème bébé. Une attention toute particulière à Jacky PELLARIN fidèle salarié du Conseil Général de Haute-Savoie qui assiste à son dernier conseil d'administration avant la retraite. Il n'oublie pas un de nos co-financeurs le ministère de l'agriculture avec son représentant de la Direction Générale de l'Alimentation, Laurine BOUTEILLER qui remplace monsieur GOFETTE, et qui parlera un peu de l'intervention du ministère dans le domaine financier mais aussi dans le domaine des conventions.
Merci aussi à tous les conseillers généraux d'être venus fort nombreux aujourd'hui, beaucoup de départements sont représentés, plus de 30 sur nos 41, ce qui fait que le quorum est largement atteint et toute délibération sera facile.
Il rappelle l'ordre du jour à respecter. La partie réglementaire qui se trouve être la présentation du compte administratif 2005, la présentation du budget 2006 avec l'approbation des comptes. Il rappelle que le dernier CA de l'automne dernier avait lieu à Arras, chef-lieu du Pas-de-Calais, a donné lieu à un compte-rendu qu'il espère que tout le monde a reçu.
Il demande à l'assemblée si des remarques ou des corrections spécifiques sont à faire et demande à l'assemblée de l'adopter.

Le compte-rendu du Conseil d'Administration d'Arras le 20 octobre 2005 est adopté à l'unanimité.

Il passe ensuite au compte administratif 2005. Il invite l'assemblée à regarder les feuilles qui sont présentes dans les dossiers joints à chacune des personnes présentes.

Il prie l'Assemblée de l'excuser car une présentation comparative avec le compte administratif 2004 était prévue mais des évènements informatiques à l'AFSSA ont empêché la sortie des documents souhaités. Il laisse la parole à madame PESME, trésorière de l'ERZ qui laisse à B.COMBES le soin de faire cette présentation.

Monsieur COMBES : remercie le président Laurent et l'Assemblée. Il s'excuse à son tour de l'absence de présentation formelle habituelle des documents budgétaires du compte administratif. Il signale que l'excuse informatique même s'il reconnaît qu'elle existait, a bon dos car les documents auraient pu être sortis à temps mais dans les derniers instants de préparation, l'impression du compte administratif a été oubliée. Il invite l'assemblée à regarder le compte administratif 2005 sur la comparaison que nous faisons dans la présentation du budget primitif 06.
La présentation du compte administratif sera présentée dans le compte-rendu.

Recettes de fonctionnement : cf page suivantes :Les recettes se sont montées à 200357,73€. Il fait remarquer qu'un décalage de 5,37€ est présent. Ce sont des informations arrivées tardivement correspondant à des corrections sur les cotisations arrondies sur salaire non prises en compte sur ce compte administratif. Ces recettes sont composées de 65000€ de l'Etat, dont il tient à saluer que, contrairement aux années précédentes où elles

E.R.Z.
Domaine de Pixérécourt – B.P. 20043 – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

étaient versées avec extrêmement de retard, tout s'est passé parfaitement dans les temps et début 2006 le solde de notre subvention 2005 était arrivé. Cela a permis de tenir la route correctement ce qui est vraiment un point très positif.
La participation des 41 départements s'est montée, avec une cotisation à 5 millièmes d'euro par habitant, 130527,84€, ce qui représente environ 25 millions d'habitants. D'autres participations de 300€ ont été apportés par l'association des piégeurs d'Eure-et-Loir, le département d'Eure-et-Loir a adhéré en milieu d'année 2005 et l'association des piégeurs auprès de qui il a été sollicité pour faire des exposés concernant l'échinococcose alvéolaire a souhaité apporter sa petite contribution pour 300€.
Les produits divers de gestion courante pour 540,89€ correspondent à des remboursements faits par les assurances ; enfin il y a des produits d'immobilisations financières pour 3389€. Le tout représentant 200357,73€ moins 5,37€.
Répartition des dépenses de fonctionnement : le montant total était de 61 138,37€ dont les éléments prioritaires étaient les frais de déplacements et l'avant dernière rubrique en 625 pour 17 663,22€ qui représente les frais de déplacements. Sans rentrer dans les détails des rubriques il cite simplement celles qui sont les plus consommatrices de finances. Ce sont les frais de carburant, les déplacements et tout ce qui est frais d'envoi et de publication de documents. Il espère, à ce propos, que tous ont reçu la dernière note de synthèse des travaux. Comme il y a eu, pour la première année, assez peu de retour sur cette note de synthèse, il espère qu'il n'y a pas eu de biais au niveau de la distribution. Cette note de synthèse a été appréciée par ceux qu'il a pu rencontrer et qui l'avaient lue. Il explique qu'entre les publications, les diffusions de ces documents et les frais postaux, cela représente également les charges principales de fonctionnements.

Les charges de personnels, 3 personnes actuellement à temps plein, plus pendant 2 mois les stagiaires ingénieurs qui étaient venues faire leur stage pendant l'été et l'automne 2005. Les charges de personnels se sont montées à 126967,98€. Ces 2 personnes ont pu bénéficier de l'absence de Stéphanie FAVIER, qui est ici présente, S.FAVIER a elle aussi mis au monde un petit Tanguy, pendant ce temps qui a été mis à profit pour embaucher 2 personnes supplémentaires.
Les indemnités du président pour 4686,01€
Tout cela représente l'ensemble des charges de dépenses de fonctionnement pour un montant total de 192792,36€.
Il demande à madame ROUILLEAUX d'expliquer la différence qui apparaît sur le calcul présenté.

Madame ROUILLEAUX : le résultat de l'exercice précédent qui n'est pas noté en 1ère ligne qui était de 30860,12€ auxquels il convient d'ajouter le résultat propre de l'exercice 2005 c'est-à-dire la différence entre 200 352€ de recettes et 192792€ de dépenses ce qui fait 7560€. Ce qui fait qu'à la clôture de l'exercice le résultat cumulé de fonctionnement est de 38420,12€ et cette somme sera reprise à l'automne lors du budget supplémentaire 2006. Ça c'est en matière de fonctionnement.

Monsieur COMBES : Présente la section d'investissement : Recettes pour l'investissement : Elles ne correspondent qu'à l'acquisition du fond de compensation de TVA et de la Dotation Globale d'Equipement. Elles se montent à 3215,81€

Dépenses d'investissement : Ces recettes ont été dépassées en terme de dépenses puisque l'acquisition d'un moteur neuf pour un des véhicules de l'entente s'est avérée indispensable. Cela représentait un montant de 4719,64€ ce qui nous génère un déficit sur le résultat d'investissement de 1559,53€.

Monsieur LAURENT : explique qu'avec le déficit d'investissement et le positif de fonctionnement, la vie de l'entente au cours de l'année 2005, a dégagé, non pas un bénéfice, mais un « bonus »de l'ordre de 5 à 6000€ compte tenu aussi des reports des déficits d'investissement qui ne se feront pas sur le budget principal mais qui se feront sur la DM à l'automne. Il précise que cela faisait longtemps que l'E.R.Z. n'était pas parvenue à boucler son budget avec les recettes existantes. Il remercie l'Etat d'avoir tenu ses engagements quant à la rapidité des versements, et souligne qu'il n'y a pas eu de problèmes de trésorerie particulier cette année. L'année 2005 s'est donc fort bien déroulée mis à part le problème du véhicule qui est tombé en rade d'un seul coup et qu'il faudra envisager de changer un jour, puisque cette année il n'a été possible que de remplacer le moteur mais l'âge et l'usure du véhicule sont toujours là. Il précise que ce véhicule sera usé jusqu'à la corde et rajoute qu'il lui est arrivé un nouveau malheur de façon à repasser de façon sérieuse sur le banc des mécaniciens parce que toute la direction avait été faussée. Benoît COMBES et un collègue qui conduisait, ont en effet roulé sur une cale de camion, sur l'autoroute, et ceci a occasionné pas mal de dégâts , des réparations et une immobilisation, couverte d'ailleurs par l'assurance dont les remboursements seront présentés dans le conseil d'administration de l'automne et au compte administratif 2006.

E.R.Z.
Domaine de Pixérécourt – B.P. 20043 – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

Le compte administratif témoigne, malgré tout, que la vie à l'ERZ a été possible, et avant d'aborder le budget primitif qui sera présenté aussi il explique que des difficultés sont à prévoir dans l'avenir. Il cite les lignes comptables qui posent le plus de problèmes et dont l'augmentation du coût de la vie et principalement du carburant rendent de plus en plus ardues. Il rappelle que la dernière augmentation des cotisations s'est faite à l'époque du changement du franc en euro c'est-à-dire bientôt 5 ans, 2001 par rapport au budget 2007 il faudra prévoir une nouvelle augmentation car le un laps de temps entre les deux augmentations de cotisations est important par rapport aux inévitables augmentations budgétaires.

Le compte administratif 2005 est soumis à approbation : Il précise en préalable que le compte administratif conforme aux écritures de madame ROUILLEAUX sera fourni avec le compte rendu de cette assemblée.
Présentation du Budget 2006
Le président LAURENT laisse la parole à nouveau à Monsieur COMBES. Celui-ci tient à signaler que, sans faire d'alarmisme, si le budget a été tenu en 2005, et il le dit en toute modestie, c'est au prix d'efforts de la part de toute l'équipe de tous les instants. C'est toujours le même matériel qui tourne, on envoie tous les courriers en nombre en tarif réduit et toutes les petites économies de bouts de chandelle que l'on peut faire finalement sont faites et sont profitables. Et même si elles freinent un peu les capacités du bureau, l'équipe arrive à tenir. Ainsi en 2006 l'objectif pour le budget primitif sera de rester à peu près dans les mêmes clous. Evidemment on peut toujours compter sur une forte augmentation des carburants comme ça a été le cas l'année dernière. Cela peut toujours causer des soucis mais néanmoins, l'ERZ va essayer de rester à peu près dans le même ordre d'idée pour les dépenses de 2006. L'objectif est de préserver l'équilibre entre nos dépenses et les recettes certaines de l'année 2006.

Recettes de fonctionnement : Elles seront les mêmes qu'en 2005. L'Etat s'engagera vraisemblablement sur 65000€ cette année, ce qui sera confirmée par Laurine BOUTEILLER dans quelques instants. La participation des départements, sera la même que l'année dernière, environ 130500€. Il regrette d'annoncer qu'il n'y a toujours pas de nouvelles adhésions à ce jour en 2006. Les produits divers de gestion courante correspondent à différents aléas comme les taux de changes qui changent entre la commande et le paiement par exemple et font qu'il y a toujours en moyenne 500€ qui nous arrivent de façon inopinée sur les recettes. Enfin, il y a le produit de nos immobilisations financières pour 3989 €.Les recettes sont strictement les mêmes que celles de 2005 pour 199989 €.

Dépenses de fonctionnement : Les recettes seront réparties de la façon suivante dans le budget primitif 2006 : En terme de fonctionnement il est envisagé de rester dans les mêmes clous que précédemment et donc en insistant sur les rubriques déplacement, carburant, toujours les frais postaux et les frais de publication, il tient à signaler à ce propos que le projet de réalisation d'un DVD sur l'échinococcose alvéolaire, sujet qui a déjà été abordé il y a 1 an maintenant, confirmé à l'automne dernier en Conseil d'Administration et sur lequel l'ERZ travaille d'arrache pied actuellement, est bien en cours et il espère pouvoir le présenter à l'automne prochain. Il rajoute que pour l'instant la source de financement potentiel pour le frappage du plus grand nombre de DVD quand celui-ci sera arrivé à maturité n'est pas encore trouvée. Il existe cependant quelques pistes. Les dépenses de charges à caractère général se montent donc à 61700€. Les charges de personnel sont de 131400€ elles ne correspondent qu'aux augmentations de l'indice des points dans la fonction publique territoriale et sont sans augmentation particulière. Il explique que 1900 € pris dans les recettes de fonctionnement seront affectées à la section d'investissement pour pouvoir faire les acquisitions bientôt évoquées. Les indemnités du président restent inchangées pour 4989€. L'ensemble représente un montant total de 199989€ équilibrés avec les recettes de l'année.

Recettes d'investissements : L'acquisition de matériel informatique permettant à la fois la sauvegarde des données et la sauvegarde de nos ordinateurs est déjà fait. L'année dernière, en effet, l'équipe a déploré souffrir de quelques coupures de courant inopinées dues à la foudre et donc cette année des onduleurs pour permettre de palier à ce problème ont été acquis. Le gros investissement sera la caméra numérique qui permettra de faire les films et tous les documents qui seront présentés lors de la création de ce DVD sur l'échinococcose alvéolaire. Le montant des investissements en terme de recettes se monte à 2900€, ce qui contraint un peu à diminuer ces prétentions en terme d'investissement. Les recettes correspondantes sont 1900€ venant de nos recettes de fonctionnement et du fond de compensation de TVA et de la dotation globale d'équipement pour des montants relativement minimes de 900€ et 100€ représentant un total de 2 900€. Ainsi le budget primitif sur l'année 2006 semble équilibré pour l'instant.

Monsieur LAURENT : remercie Benoît COMBES. et souhaite ouvrir la discussion immédiatement, qui dans la discussion ? Il souhaite laisser la parole à Laurine BOUTEILLER, qui donne un petit souffle de jeunesse à la DGAL et qui accompagne l'Entente aujourd'hui. Elle est toute nouvellement promue à la DGAL. elle est docteur vétérinaire de l'école d'Alfort, école d'ailleurs qu'il a appréciée en son temps, comme beaucoup de vétérinaires ici présents. Elle représente monsieur GOFETTE qui se trouve être le chef du bureau de la santé animale à la DGAL et qui, par

E.R.Z.
Domaine de Pixérécourt – B.P. 20043 – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

là même, participe à notre financement. Elle va nous exposer les garanties de ce financement et les conventions qui lient l'ERZ et la DGAL.

Madame BOUTEILLER : Salue l'Assemblée et présente les excuses de Monsieur GOFFETTE qui est retenu en réunion sur l'influenza aviaire et qui n'a pas pu venir aujourd'hui. Concernant le financement de la DGAL pour l'ERZ, elle signale qu'elle a transmis ce matin à monsieur COMBES le projet de convention entre l'ERZ et la DGAL. les financements sont bien à hauteur de 65000€. Dans les termes de cette convention, sont prévues les activités liées à l'échinococcose et la vaccination orale des renards contre la rage si jamais il devait y avoir une vaccination cette année. L'année dernière un avenant à la convention était à signer en raison de la vaccination contre la rage qui générait un surcoût pour l'ERZ. Cette année le montant de la convention est au départ de 65000 € et s'il y a campagne de vaccination, il n'y a aura pas d'avenant.

Monsieur LAURENT : Rappelle à l'Assemblée qu'il y avait eu un avenant mais que le montant initial de la convention était de 50 000 € et l'avenant de 15 000 €. Il remercie bien la DGAL de verser directement la totalité. Il n'y aura pas d'autres discussions. Si on nous demande quelque chose d'autre un peu spécifique, à nous d'en rediscuter à ce moment là. Il soumet à l'assemblée ce projet de budget primitif 2006.

Le budget primitif est adopté à l'unanimité.

En terme de rentrées financières, il faut également, comme cela a été annoncé précédemment, prévoir le budget 2007. Il explique que l'Entente s'en est tenu à ce budget avec toutes les rigueurs possibles. Cette rigueur va continuer puisque les mêmes ressources sont prévues pour l'instant pour effectuer les mêmes recettes. Mais il y aura sûrement des investissements et peut-être l'investissement d'un véhicule ou d'autres appareils qui s'usent progressivement. Il faut aussi compter sur quelques à-coups financiers. Il fût un temps où la trésorerie était de l'ordre, avant la conversion en euros, de 1 300 000 F. Celle ci a fondu à hauteur de 35 000€. Ce qui n'est plus du tout le même chiffre. Il y avait un déficit chronique, qui s'est bloqué en 2005, parce que la volonté de l'assemblée, année après année, était d'accélérer les choses, et donc d'embaucher, de faire tourner de façon à avoir les résultats le plus tôt possible. L'argent n'était pas là pour dormir mais pour faire fonctionner l'outil que nous représentons. A présent l'actualisation doit se faire. On peut avoir l'idée d'augmenter tous les ans la cotisation mais avec un coefficient qui se ferait au 10 000ème ou au 100 000ème d'euro. Mais puisque cela n'a pas été fait, il n'y pas eu d'augmentation depuis 2001, la proposition du président serait de passer la cotisation de 5 millièmes d'euro à 5,5 millièmes d'euro pour le budget 2007. Il précise encore que ce n'est pas pour cette année, mais pour 2007. C'est-à-dire que les Conseils Généraux seront prévenus avec un an d'avance de façon à pouvoir intégrer cette augmentation. si c'est voté, dans leur prévision budgétaire de 2007. Cette augmentation correspond à 10% et correspond aussi à une attente depuis 7 ans, l'inflation est, il en est persuadé supérieure à ce taux.

C'est une proposition qui suffit puisqu'elle permettra d'assumer le remplacement des véhicules et, sauf cas extraordinaire, il n'y a pas d'autres prévisions en vue.

Cette proposition est soumise à discussion puis à vote.

La proposition de passer la cotisation départementale de 0,005 € (5 millièmes d'euros) à 0,0055 millièmes d'euros par habitant en 2007 est acceptée à l'unanimité.

Il remercie l'Assemblée et invite celle-ci à passer aux sujets techniques. Ceux-ci comprendront l'intervention de Florence CLIQUET pour ce qui est de l'épidémiosurveillance de la rage, qu'il espère assez brièvement parce qu'il souhaite surtout aborder la cartographie de l'échinococcose alvéolaire. Les derniers résultats seront inclus dans les interventions de Florence CLIQUET. Ensuite seront traitées les perspectives 2006. Philippe VUILLAUME interviendra au sujet des tirs de nuits et des autopsies. Le Président rappelle que ce dernier représente la fédération nationale des chasseurs, et également la fédération des chasseurs de la Meuse. Benoît COMBES, directeur ; parlera aussi de ces perspectives. Il compte bien reparler aussi du DVD et précise que celui-ci est entre les mains de Bakary DJIBA jeune stagiaire qui nous vient du Sénégal qui fait un master d'imagerie numérique. Il nous accompagne dans l'élaboration du DVD. C'est une personne de qualité au point de vue technique mais fort discret, il l'a rencontré et les conventions de stage ont été signées. Il laisse la parole à Florence CLIQUET,.

Madame CLIQUET ☹ (La présentation diaporama du Docteur CLIQUET se trouve à la fin de son exposé oral) remercie le président LAURENT et annonce tout le plaisir qu'elle a à assister à ces réunions. Son exposé sur la rage sera assez rapide et elle présentera également sur l'échinococcose, le point des expériences au laboratoire.

E.R.Z.
Domaine de Pixérécourt – B.P. 20043 – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

La situation en Allemagne : En 2005, l'Allemagne a énormément bien travaillé en 2005. Au 1er trimestre 2005 AFSSA et ERZ ont été informés que la rage venait de pénétrer en Rhénanie-Palatinat, c'était précisément le 14 janvier, elle regrette de ne pas avoir de carte plus précise. La rage est rentrée également dans le Bade-Wurtemberg, si bien que le virus rabique était à environ 80km de nos frontières. Ceci nous a un petit peu inquiétés d'autant plus qu'aucune campagne de vaccination orale en France pour l'année 2005 n'était prévue. On avait rien prévu au niveau budget. Au 2ème trimestre 2005 la situation ne s'est guère améliorée. Il y a eu un cas, matérialisé par un point rouge, très près de la frontière qui se détache du foyer. C'est ce cas là qui a provoqué la panique, il faut bien le dire, puisque ce cas était à environ 60km de la frontière française., C'est à cause de ce cas qu'on a tout déclenché au niveau des procédures avec la DGAL. Il a été décidé de conduire des mesures de campagne de vaccination orale d'urgence. Il faut savoir que ce cas qui se situe vraiment très à l'ouest était un cas de rage vaccinale. Mais cela n'a été su que bien après. Il s'agissait d'un renard mort suite à l'ingestion d'un appât rabique qui a été largué dans la zone au mois de mars. Elle explique le bien fondé de ce choix de conduire ces campagnes de vaccination orale puisque la situation s'est ensuite encore détériorée et que les allemands ont été obligés de mener, de leur côté, énormément de campagne de vaccination orale pour freiner l'avancée de la rage vers la France. Au 1er semestre 2005 nous avions 33 cas dont 4 au Bade-Wurtemberg, 25 en Rhénanie-Palatinat et 4 cas en Hesse. Tous ces foyers venaient en fait de la Hesse qui de façon un peu étrange a enregistré moins de cas en 2005 que les 2 autres états fédéraux. Ses dernières données sur la rage terrestre en Allemagne datent du 19 novembre 2005. La rage donc a bien sévi en 2005, puisque ont été enregistrés en Allemagne 42 cas de rage dans les états fédéraux qu'elle a cité précédemment. 2005 a été une année assez exceptionnelle puisque l'Allemagne a enregistré le même nombre de cas en 2005 qu'en 2001, malgré la conduite de campagnes de vaccination très lourdes en particulier en Hesse. Elle présente ensuite quelques articles de presse qui ont été assez agressifs, pour certains d'entre eux. Les français ont également été agressés par les allemands en particulier dans la revue « the scientist » avec un titre « France slams Germany over rabies », donc des articles assez virulents, qui ont d'ailleurs continué au mois d'août parce que les allemands comprenaient difficilement que la France vaccine à nouveau son territoire.

Elle rappelle que dès le mois d'avril l'AFSSA et l'ERZ ont déposé des appâts aux terriers juste à côté de la frontière allemande. Les allemands en 2005 ont conduit des vaccinations sur une surface totale d'environ 25 000 km^2, en Hesse, Rhénanie-Palatinat et Bade-Wurtemberg.
Les campagnes ont été très lourdes et ont été effectuées toutes les 6 semaines depuis le mois de mars alors que les autres pays, aujourd'hui libres de rage en Europe ont effectués seulement 2 campagnes de vaccination dans l'année. En fait, au moins 6 campagnes ont été dénombrées pour toute l'année 2005 en Allemagne, parce qu'elle ne dispose pas du chiffre précis mais elle pense qu'il y en a eu au moins 6 ou 7. La densité d'appâts vaccinaux distribués en aérien était colossale puisque les allemands ont vacciné avec 30 appâts au km^2 chaque fois. Elle rappelle que la France était à environ à 18-20 appâts au km^2 à chaque campagne. Elle rajoute qu'en plus, dans certaines zones, les appâts allemands étaient déposés manuellement en plus de la zone vaccinée par avion avec une densité de 40 appâts au km^2.
Elle veut apporter une anecdote, enfin rendue officielle auprès de la commission européenne. Un chien batard de 11 ans, en Rhénanie Palatinat, qui avait mordu deux personnes en plein épisode de la rage a été diagnostiqué positif rage. Il a été décidé, à juste titre d'euthanasier ce chien. et le diagnostic s'est révélé positif. Mais, curieusement, le diagnostic par immunoflorescence était négatif et s'est révélé positif par isolement du virus. Hors le même jour, un renard positif avait été manipulé dans le laboratoire, et comme le typage du virus a mis en évidence un virus vulpin sur ce chien et que le séquençage était exactement identique à celui du renard diagnostiqué positif, les autorités allemandes ont conclu à une contamination de laboratoire. Elle déplore que personne aujourd'hui, en dehors du laboratoire allemand n'ait reçu la souche virale qu'elle a pourtant réclamée plusieurs fois. C'est important parce qu'actuellement les allemands ne détectent pas de cas de rage sur des animaux domestiques en particulier sur les chiens. Il y a bien eu un cas sur un cheval mais sur chien et chat il n'y a pas de cas. Et les chiens et chats n'étaient pas vaccinés jusqu'à récemment en Allemagne. la vaccination n'était pas obligatoire, contrairement à la France. Elle se satisfait d'ailleurs que, suite aux conseils, qu'elle avait donnés en 2004, la vaccination soit devenue obligatoire. Mais elle trouve ce cas là est un peu inquiétant parce que personne n'a pu vérifier qu'effectivement il s'agissait d'une contamination de laboratoire.

En 2005 en France on a décidé avec Benoît COMBES et après accord de la DGAL, de mettre en place une épidémiosurveillance renforcée dans les quatre départements limitrophes de l'Allemagne Meurthe-et-Moselle, Moselle, Bas-Rhin et Haut-Rhin. Elle reconnaît que cette épidémiosurveillance s'est soldée par un échec parce que qu'il n'y a pas eu suffisamment de dynamisme pour faire parvenir les prélèvements au laboratoire. Il faut savoir qu'aujourd'hui ces prélèvements sont pris en charge par l'ERZ et l'AFSSA-Nancy qui se déplacent pour aller chercher les renards toutes les semaines. Un véhicule part faire la tournée des 4 LVD pour récupérer quelques fois 1 ou 2 renards par semaine. Ce n'est pas satisfaisant, Cette opération sera poursuivie en 2006, mais il n'est pas suffisamment opérationnel pour pouvoir rapidement détecter un cas si la rage revenait en France.

E.R.Z.
Domaine de Pixérécourt – B.P. 20043 – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

En 2004, On a eu 55 prélèvements, et en 2005 on en a eu un peu plus 96 dans cette zone alors qu'on en espérait près de 450. Il faut réfléchir à la façon de dynamiser cela mais elle reste pessimiste parce qu'apparemment c'est un problème d'acheminement de prélèvements au laboratoire.
Concernant la surveillance de la rage en France, en fait dans tous les départements on a récupéré 1800 échantillons d'animaux suspects, ce sont les animaux les plus intéressants au niveau de l'épidémiologie de la rage. Dans les départements contaminés par de la rage canine, le fameux cas du chiot importé, le fameux Ticky qui était enragé qui venait du Maroc, nous avons récupéré en 2005 encore 326 prélèvements et nous avons analysé au laboratoire 201 chauves-souris, 355 renards en provenance de zones de tirs de nuit donc au total nous avons analysé au laboratoire 2649 animaux pour le diagnostic de rage.

En 2006 les allemands vont poursuivre leurs campagnes de vaccination dans les 3 mêmes états fédéraux sur une surface réduite mais elle ne dispose pas de l'information de la surface précise à ce jour et pense qu'ils vont commencer la semaine prochaine ou la semaine d'après. Les appâts et les périodes de vaccination seront inchangés. Ils vont utiliser les mêmes densités d'appâts et les mêmes appâts évidemment. Ils s'acheminent encore sur une distribution toutes les 6 semaines. La situation de la rage en Allemagne à ce jour est de 3 cas recensés, 2 points jaunes et 1 point rouge, qui se situent près de Mainz donc dans une zone préalablement vaccinée l'année dernière. Ce sont tous des renards ils ont été diagnostiqués le 9 et le 23 janvier et le dernier cas remonte au 3 février 2006. Les Allemands avaient engagé un pari avec moi qu'il n'y aurait plus de cas de rage en 2006 et je n'ai pas voulu parier avec eux parce qu'il y a eu encore pas mal de cas en novembre et puis ces 2 cas en janvier.
En France maintenant, l'épidémio-surveillance renforcée va être poursuivie, il faut peut-être envisager d'organiser une réunion avec la DGAL et l'ONC pour arriver à dynamiser cette opération. A ce jour, il a été décidé qu'aucune campagne de vaccination ne serait entreprise cette année parce que les 3 cas de rage montrés précédemment sont à environ 100km de la frontière. Même si c'est encore près, nous estimons que ces informations sont correctes et que si les allemands continuent à bien travailler, il n'y a pas de raison que la rage se rapproche comme l'année dernière. Le stock d'appâts d'urgence à hauteur de 120 000 appâts va quand même être reconstitués. Aujourd'hui le stock est à 36 000 doses d'appâts. Il ne permet pas de pouvoir répondre à une situation d'urgence. Il faut donc le reconstituer très rapidement. Les bons de commande sont passés pour ramener ce stock à 120 000 appâts. cela nous permettrait de vacciner un zone d'environ 5 000-6 000 km^2. Ce qui est tout à fait confortable si la rage revient en France. Les échanges d'information réguliers avec les autorités allemandes sont poursuivis pour obtenir l'information épidémiologique en provenance de ce pays.
En fait, le point très positif, finalement, de l'épisode 2005 avec l'Allemagne c'est qu'après beaucoup de demandes, des informations sont fournies toutes les semaines à l'AFSSA-Nancy donnant la localisation des cas l'espèce et l'évolution de la rage en Allemagne. Malheureusement il n'y pas d'informations sur la conduite des campagnes de vaccinations orales. Bien évidemment les analyses aussi bien de sérologie, que de tétracycline, puisque nous avons vacciné en 2005, vont être poursuivis. Les analyses pour 2005 ne sont pas encore finies elle les présentera au prochain CA. Les taux de tétracycline dans les dents et de sérologie positives resteront assez faibles puisque les renards n'avaient pas été vaccinés en 2004 et, comme le turn-over est assez rapide au niveau de la population de renards, les taux de sérologie et de tétracycline tombent très vite.
Il y aura 325 prélèvements en zone des départements qui ont été vaccinés l'année dernière et il y a les départements témoins qui servent à récupérer des sérums négatifs dépourvus d'anticorps antirabiques pour avoir des témoins pour nos expériences de laboratoire.

La situation de la rage des chauves-souris : En 2005 un nombre important de cas de rage sur des chauves-souris été enregistré, Il y a eu 4 cas, la plupart localisés dans des secteurs déjà connus, 1 en Champagne-Ardenne situé près de la Lorraine, secteur assez actif ; 1 en Bretagne très actif également et puis 2 dans la zone du Centre pas loin de l'Auvergne qui est également une zone très active pour l'envoi de prélèvements. L'évolution du nombre de chauves-souris reçu depuis 1989 est reporté sur ce graphique. En vert le nombre de prélèvements reçus négatifs pour les 2 laboratoires, l'AFFSA-Nancy et l'institut Pasteur, et en rouge le nombre de cas positifs. En 2005, une petite baisse du nombre de chauves-souris analysées laisse penser que le réseau est à sa capacité maximale tel qu'il fonctionne aujourd'hui. Cependant, il y a quand même eu 4 chauves-souris positives, plus 1 qu'elle n'évoquera pas ici qui a été diagnostiquée positive par l'institut Pasteur, mais qui, d'après l'AFSSA NANCY n'est pas positive car l'institut Pasteur n'a pas utilisé les techniques de référence pour poser ce diagnostic. Donc malgré la hausse du nombre de prélèvements il n'apparaît pas de hausse dans la prévalence. Toutes les zones françaises sont représentées dans l'échantillonnage au niveau envoi de prélèvements, la Corse malheureusement n'a pas envoyé de prélèvement alors qu'on en reçoit normalement tous les ans depuis 2002. Il y a des régions qui sont un peu plus dynamiques que d'autres. La région Rhône Alpes par exemple est intéressante, c'est la région la plus active au niveau de l'envoi des échantillons depuis 2002 mais de façon assez paradoxale, il n'y a pas eu de cas diagnostiqué positif. Ces données restent intéressantes dans ces cartes concernant l'épidémiologie, il n'y a pas forcément que le suivi qui est important il y a peut-être quelque chose au niveau épidémiologique.

E.R.Z.
Domaine de Pixérécourt – B.P. 20043 – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

Cartographie de l'échinococcose alvéolaire.
Elle invite les participants à regarder les cartes dans leurs dossiers. Sont représentés sur cette carte uniquement les résultats complètement fiables c'est-à-dire les résultats qui ont été obtenus positifs par PCR, technique hautement spécifique et sensible, donc très fiable, et les prélèvements confirmés par Elisa. Elle précise qu'il s'agit du 2ème kit Elisa et rappelle qu'avec le 1er , il y avait eu quelques déboires en particulier au niveau des faux positifs. Cette carte est parfaitement fiable au niveau des cas positifs. Il y a certains départements où on n'a pas enregistré de cas positifs par l'analyse des crottes, l'Isère, la Savoie, la Nièvre. Actuellement sont testés les départements qui sont en grisé, pour confirmer parfaitement les résultats obtenus par biologie moléculaire. Des PCR sont faites à partir du matériel obtenu sur le terrain que sont les fèces. L'ADN est extrait et une bande spécifique est mise en évidence qui est porté sur le gène de l'échinococcose alvéolaire. Cette bande est ensuite extraite et clonée ce qui permet ensuite de faire du séquençage d'ADN, ce qui nous revient assez cher. Elle le signale parce que c'est une prestation de service que l'AFSSA fait faire par l'extérieur puisque il n'y a pas de séquenceur à l'AFSSA-Nancy parce que ça coûte très cher. Le séquençage consiste à découper en morceau une partie de l'ADN pour faire une recherche très précise de sa constitution, ça permet d'être certain qu'on n'a pas un ADN d'un autre échinocoque en particulier *echinococcus granulosus* donc ça permet à 100% de s'assurer de la spécificité de la PCR. Il a été décidé de faire un seul séquençage par département parce qu'on ne peut pas se permettre de faire du séquençage pour tous les prélèvements parce que ça coûte trop cher, ça n'aurait peut-être pas trop d'utilité. Le but de cette carto étant de faire une présence absence du parasite par département et non pas de quantifier précisément. La prévalence apparente que nous avons pu donner dans les précédents CA est vraiment une prévalence apparente ce n'est pas la prévalence réelle.
Bilan des analyses : aujourd'hui 5477 prélèvements ont été analysés en ELISA et 2336 depuis le mois d'août, l'AFSSA travaille énormément sur ce projet. Sur les prélèvements analysés en ELISA, 64 ont été révélés positifs par PCR comme vous pouvez le voir on a beaucoup moins de positifs, qu'avant du à la spécificité du nouveau test ELISA et on a obtenu 34 douteux et 27 qu'on a considéré comme étant à refaire car le test n'était pas parfaitement validé. L'ancien test ELISA a obligé l'AFSSA de mener près de 900 PCR, ce qui est très lourd pour le laboratoire car non prévu budgétairement et sur ces 900 PCR seulement 82 positifs, 30 ininterprétables, ça arrive même en PCR, et 18 pour lesquels nous n'avons pas eu assez de matériel pour faire l'extraction.

Actuellement l'AFSSA est dans le séquençage, il y a actuellement 10 départements qui sont en cours où on prépare les séquences avec les banques de données sur internet, 3 départements en cours de clonage. Ceux-là seront séquencés par la suite et 9 départements pour lesquels on est en train de faire l'amplification par PCR. En conclusion elle explique que le nouveau test ELISA a été d'une grande aide et heureusement qu'il s'est débloqué pour pouvoir rapidement tester beaucoup d'échantillons. La spécificité de ce test est très intéressante, elle est de 90%, la sensibilité de 94% même si ce n'est pas parfait, l'AFSSA NANCY estime que pour un diagnostic de groupe, ces données sont très intéressantes pour ce kit.. Elle remercie l'assemblée pour son attention.

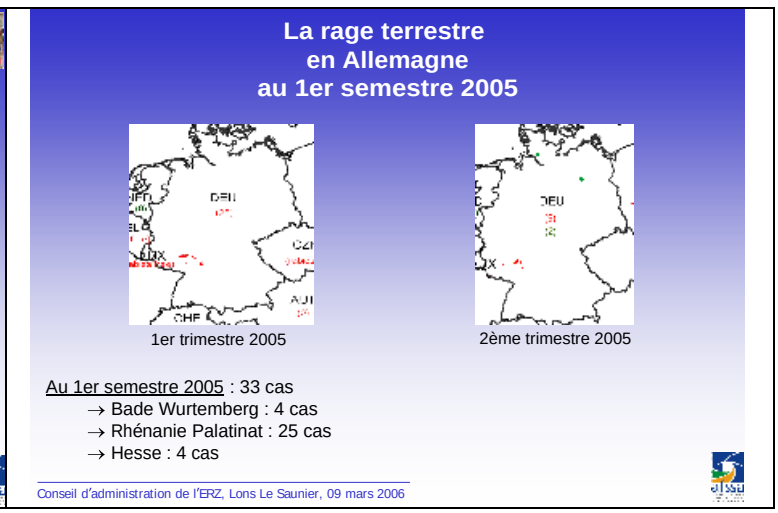

E.R.Z.
Domaine de Pixérécourt – B.P. 20043 – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

La rage terrestre en Allemagne Situation au 19 novembre 2005*

Land	2000	2001	2002	2003	2004	2005 (19 nov.)
Nord Westphalie	35	9	0	0	0	0
Hesse	83	24	34	24	28	4
Rhénanie Palatinat	0	0	0	0	0	33
Bavière	57	3	1	0	0	5
Bade Wurtemberg	0	0	0	0	5	5
Sarre	1	0	0	0	0	0
Saxe	6	4	0	0	0	0
Total	182	41**	35*	24	33	42

* cas de rage importée

* T. Müller, T. Selhorst, C. Pötzsch, Fox rabies in Germany – an update, eurosurveillance 2005 ; 10(11)

Résultats de l'épidémiosurveillance renforcée mise en place en janvier 2005

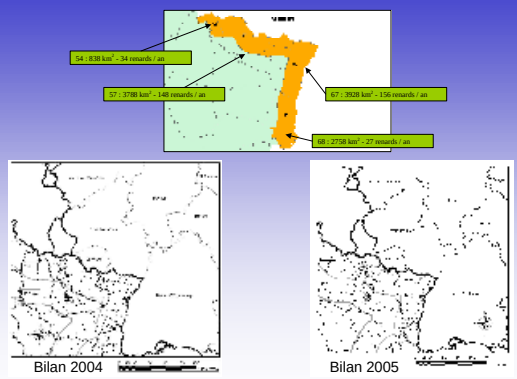

Toute espèce sauf renard de tir de nuit et chauve-souris

Surveillance de la rage en France en 2005

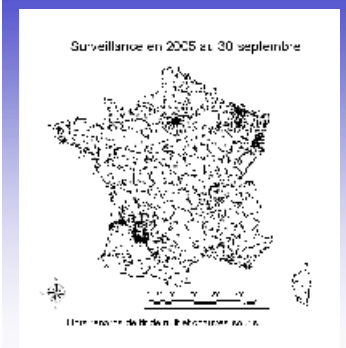

- Animaux suspects :
  - 1160 suspects
  - 326 des départements 33, 24 ou 47
  - 175 chauves-souris
- Tirs de nuit
  - 312 renards en tir de nuit
- Au total 1973 diagnostics

Campagnes de vaccination menées en Allemagne en 2005

- Conduites en Hesse, Rhénanie Palatinat et Bade Wurtemberg (surface totale vaccinée de 24 307 km²).
- Campagnes effectuées toutes les 6 semaines depuis le mois de mars, y compris en été.
- Densité d'appâts vaccinaux de 30 appâts/km² par avion et de 40 appâts/km2 manuellement.

Un diagnostic de rage sur chien infirmé

- Concerne un chien bâtard de 11 ans, vivant en Rhénanie Palatinat, vacciné contre la rage le 20/04/2005.
- Euthanasié après avoir mordu à deux reprises, le diagnostic s'est révélé positif par isolement de virus (mais négatifs par immunofluorescence).
- Le typage du virus a mis en évidence un virus vulpin et les autorités ont conclu à une contamination de laboratoire : le matériel biologique aurait été contaminé par un renard positif analysé le même jour.

En 2006

E.R.Z.
Domaine de Pixérécourt – B.P. 20043 – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

Campagnes de vaccination prévues en Allemagne en 2006

- Dans les 3 états fédéraux de Hesse, Rhénanie Palatinat et Bade Wurtemberg, sur une surface réduite.
- Les appâts et les périodes de vaccination seront inchangés.

En Allemagne

- 3 renards diagnostiqués depuis janvier 2006 (09 et 23 janvier, 03 février 2006).
- Tous localisés dans la zone préalablement vaccinée.

En France

- Poursuite de l'épidémiosurveillance renforcée aux frontières.
- A ce jour, aucune campagne de vaccination orale n'est prévue.
- Reconstitution du stock d'appâts d'urgence (120000 appâts stockés).
- Poursuite de l'échange régulier (toutes les semaines) d'informations épidémiologiques en provenance de l'Allemagne.

En France

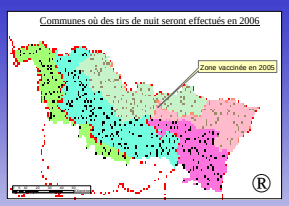

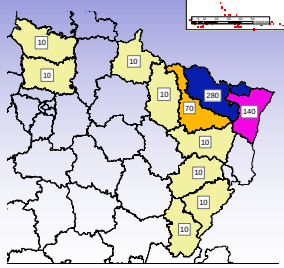

Total de :

- 325 prélèvements en provenance des départements vaccinés en 2005
- 80 prélèvements en provenance de départements témoins (non vaccinés)

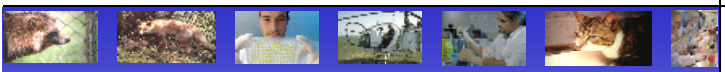

Programme d'épidémiosurveillance des infections à lyssavirus chez les chiroptères

Résultats et analyses du 1er janvier au 31 décembre 2005

Répartition des cas de lyssavirose sur chauves-souris découverts en France depuis septembre 1989 au 31 décembre 2005

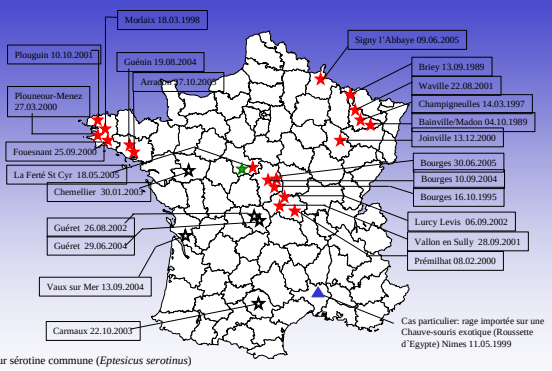

☆ Cas de rage sur sérotine commune (*Eptesicus serotinus*)
☆ EBLV-1a
★ EBLV-1b
▲ Cas de rage importé ★ Chauve-souris infectée par de l'ARN viral, EBLV-1b [Cellettes (41) 14.06.2005]

E.R.Z.
Domaine de Pixérécourt – B.P. 20043 – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

Evolution depuis 1989 en France du nombre de chauves-souris autochtones étudiées pour lyssavirose au sein des deux laboratoires, AFSSA Nancy et Institut Pasteur de Paris

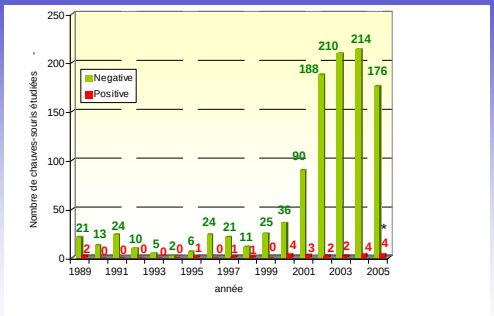

* chauve-souris diagnostiquée positive à l'aide de tests non référencés

Répartition par région des chauves-souris adressées à l'AFSSA Nancy et l'Institut Pasteur de Paris en 2006

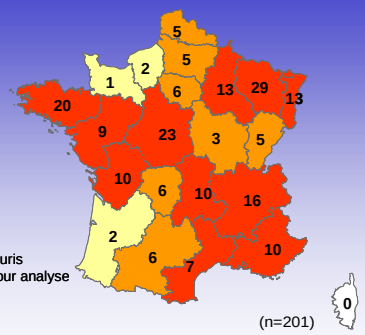

1 Effectif de chauves-souris autochtones reçues pour analyse

- 161 chauves-souris envoyées à l'AFSSA Nancy
- 40 chauves-souris à l'Institut Pasteur Paris

QUELQUES ARTICLES…

The scientist, France slams Germany over rabies, May 3, 2005

NewScientist, Rabies cases spark emergency action, 31 mars 2005

Nature, Rage : on vaccine les renards

Le Républicain Lorrain, Rage : cordon sanitaire entre France Allemagne

L'Alsace, La rage aux portes de la région, 22 avril 2005

Le Monde, Une campagne de vaccination des renards contre la rage est lancée dans l'est de la France, 17 mai 2005

L'Est Républicain, Plan de bataille anti-rage, 19 mai 2005

Programme de cartographie sur la présence d'E. multilocularis chez le renard en France

Programme de cartographie sur la présence d'E. multilocularis chez le renard en France

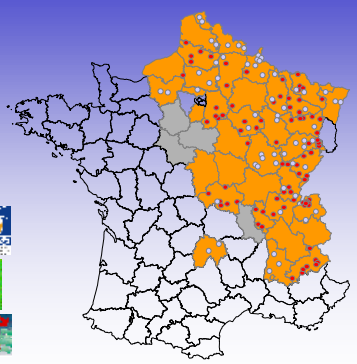

41 départements

- 5505 collectées et reçues
- 487 à collecter entre le 1er décembre 2005 et le 31 mars 2006

Présence de parasite
- confirmée par PCR
- confirmée par ELISA

Départements analysés

Départements en cours

Séquençage

FECES

Biologie moléculaire (PCR)

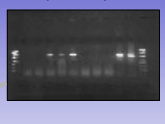

Extraction Clonage et Séquençage de l'ADN

Extraction Clonage et Séquençage de l'ADN

E.R.Z.
Domaine de Pixérécourt – B.P. 20043 – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

Bilan des analyses

- 5477 analysés en ELISA dont 2336 depuis août
- Sur 2336 analysés → 64 pos, 34 dtx et 27 à refaire
- Résultats de l'ancien kit : 891 PCR
  → 82 pos, 30 ininterprétables et 18 épuisé
- Séquençage:
  - 10 départements en cours de comparaison de séquence.
  - 3 départements en cours de clonage.
  - 9 départements en amplification PCR.

Conseil d'administration de l'ERZ, Lons Le Saunier, 09 mars 2006

Conclusions

- Le test ELISA est de nouveau utilisable pour un grand nombre d'échantillons (Spécificité 90.0%, sensibilité 93.8%).
- Séquençage d'un résultat PCR positif par département.

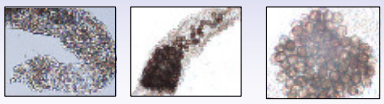

Conseil d'administration de l'ERZ, Lons Le Saunier, 09 mars 2006

Monsieur LAURENT : remercie madame CLIQUET pour son intervention de qualité très précise. Il demande à l'assemblée s'il y a des questions.

Monsieur TOURNIER : souhaite savoir, au niveau de l'Europe, si la réglementation est la même d'un Etat à l'autre, parce qu'on voit qu'on a eu des difficultés avec l'Allemagne ces dernières années, ce qui avait été expliqué précédemment, est-ce qu'aujourd'hui il y a eu quelque chose de fait dans ce sens pour modifier leur position ?

Monsieur LAURENT : à propos de la rage ? précise que cette amélioration a été soulignée aujourd'hui. L'amélioration a été sensible dans les contacts entre les scientifiques, c'est-à-dire que l'information doit être la plus rapide possible de façon à pouvoir prendre à temps les précautions en amont de la maladie et pas après l'avoir découverte chez nous. C'est le principe de base. L'autre principe c'était aussi la sécurité, c'est pourquoi la vaccination a été menée en 2005 sans connaître vraiment le processus d'invasion par la rage depuis l'Allemagne. C'est pourquoi, à l'époque, 2 fois de suite le territoire a été vacciné. Mais il entend bien, si cette vaccination a été une vaccination d'urgence, elle n'est pas une vaccination de masse de façon à protéger la totalité de la France en permanence. Elle est là pour se protéger de l'invasion issue de l'Allemagne. A partir du moment où on a beaucoup moins de risques des cas de rage provenant d'Allemagne, l'AFSSA NANCY et l'ERZ sont en état d'attente, sur le pied de guerre, avec leurs hélicoptères et leurs appâts vaccinaux. Les textes de lois, les contacts ont été faits au niveau européen auprès de chaque député européen mais les réponses de chaque représentant député européen ont été « nous allons intervenir », les questions ont été posées, les réponses n'ont pas été plus loin.

Madame CLIQUET : souhaite compléter le propos, au niveau européen effectivement la pression est très lourde encore aujourd'hui au niveau de l'Allemagne, il y a un suivi très intense de la DGSANCO et les allemands ont été obligés de suivre les recommandations européennes en matière de vaccination orale en particulier au niveau de la stratégie. C'est vrai que la commission ne conseille pas de vacciner toutes les 6 semaines parce que la mais recommande de faire comme la France, de vacciner 2 fois par an. Mais mise à part cette mesure, les allemands suivent les recommandations, notamment une recommandation de base qui était de vacciner sur des lignes d'avion ou d'hélicoptère espacées de 300 à 500 m alors que les allemands, jusqu'en 2004, continuaient à vacciner sur des lignes qui faisaient 1km par mesure d'économie. En fait, cette méthode de vaccination n'était pas suffisante pour larguer une densité d'appâts suffisante sur le terrain et à présent, enfin, les allemands respectent cette recommandation qui est majeure selon nous pour l'efficacité des campagnes. Il y a eu donc quand même un progrès qui a été fait mais il est vrai que chaque pays fait un peu comme il veut en matière de rage. En outre ce qui est encore plus compliqué avec l'Allemagne c'est que les états fédéraux font aussi un peu ce qu'ils veulent et il faut reconnaître que ce n'est pas un problème très simple.

Monsieur DAVID : voudrait savoir s'il s'agit toujours de rage vulpine ou bien d'autres carnivores domestiques en Allemagne sont-ils concernés dans les prélèvements positifs, les petits carnivores sauvages par exemple. Et est-ce qu'il existe toujours ce phénomène de rage vulpine qui avait été nommée citadine ?
Et concernant l'échinococcose y a-t-il une surveillance sur les cadavres de chiens trouvés ?

Madame CLIQUET : En Allemagne effectivement les derniers foyers de rage sont dans des zones qui sont assez urbanisées mais on a eu le problème en France également de rage dans des zones urbanisées. Les allemands disent qu'ils n'arrivent pas éliminer la rage parce que les renards diagnostiqués sont aujourd'hui dans des zones

E.R.Z.
Domaine de Pixérécourt – B.P. 20043 – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

périurbaines et la distribution du vaccin dans ces zones est interdit parce que c'est quand même un vaccin qui est un peu pathogène. Il ne peut donc pas être déposé dans les zones périurbaines donc ça c'est un problème. Nous, nous leur avons conseillé d'utiliser un vaccin qui était complètement non pathogène comme on a pu l'utiliser en Belgique et en France. Les allemands refusent d'utiliser ce vaccin non pathogène pourtant, si ce vaccin était déposé dans les villes, aujourd'hui il n'y aurait peut-être plus de cas de rage en Allemagne. Mais ça il nous est impossible de l'imposer, ce serait à la commission européenne de l'imposer.
Au niveau des petits carnivores, effectivement, il y a quelques petits carnivores sauvages qui sont diagnostiqués positifs en Allemagne, il s'agit de rage vulpine, c'est toujours la rage vulpine. Il y a aussi la rage chauve-souris en Allemagne, mais il n'y a pas de rage canine dans ce pays, c'est bien de la rage comme chez nous, de la rage sauvage en fait.
Concernant l'échinococcose au niveau des animaux domestiques il n'y a pas suffisamment de choses menées à mon avis en France, les suisses viennent de publier une étude qui a été faite auprès de chiens de clientèle, 500 chiens qui ont été analysés en Suisse, en France il y a très peu d'études qui ont été faites. Il y a le professeur PETAVY qui avait fait une étude, il n'y a pas très longtemps, qui avait montré 3-4% de chats positifs. L'AFSSA a fait une étude, il y a quelques années, et a analysé plusieurs centaines de chiens et de chats dans le Doubs, on n'a pas montré d'animaux positifs mais on n'a pas suffisamment de données aujourd'hui pour conclure. Elle pense qu'il faudrait vraiment dynamiser cet axe de recherche et faire plus d'études sur le carnivore domestique.

Monsieur TOURNIER : s'interroge sur le nombre de cas humain d'échinococcose alvéolaire parce qu'on ne s'occupe que des animaux, mais les cas humains déclarés de l'échinococcose sur 2005, sur 2004 ; y a t'il une progression ? est-ce que les cas humains sont recensés par notre association ?

Monsieur COMBES : actuellement le recensement fait par le CHU de Besançon, comprend tous les malades connus depuis environ 1990, ou même un peu avant, il y avait 270 cas recensés jusqu'en 2000 dont un certain nombre sont morts, entre 2000 et 2005 ce nombre de cas est passé à 352. Cela revient à peu près à une dizaine de cas chaque année. Sur les 352 cas, il faut ajouter 2 cas supplémentaires, une femme en Normandie qui est arrivé très récemment et un jeune homme fin décembre de 23 ans dans le nord Aveyron ce qui monte le nombre de cas recensés présents, mais qui sont malades depuis fort longtemps pour certains, à 354 personnes actuellement atteintes.

Monsieur LAURENT : pour l'instant il n'y a pas d'autres données médicales, ni la possibilité d'interpréter les origines de la maladies chez ces patients puisque que le temps d'incubation est fort long, que les gens se déplacent, que les lieux de contamination ne peuvent pas être automatiquement les lieux où on les retrouvent à l'hôpital. Tout ceci nécessite des grands chiffres mais ces chiffres sont d'une importance capitale parce que plus de 300 personnes atteintes actuellement et en traitement, c'est quand même une maladie qui a des conséquences.
Une comparaison aurait pu être faite avec la rage qui n'a eu aucune conséquence humaine mais une conséquence importante pour l'Etat, pour la nation française quant au risque encouru. Là l'échinococcose donne l'impression d'être une maladie plus sournoise, moins connue, plus insidieuse. C'est pourquoi nous travaillons dessus, de façon à savoir où elle peut s'implanter, où elle est le plus important dans le domaine de contamination du renard de façon à avoir une cartographie crédible et pouvoir faire des propositions de traitement, c'est-à-dire de diminution des risques. Il laisse la parole à Monsieur HRMO.

Monsieur HRMO : Annonce qu'il s'est permis sans l'accord du président mais avec sa bénédiction quand il l'a fait, de distribuer une coupure de presse de l'Oise. C'est vrai qu'à côté de Chantilly, à Gouvieux qui est un très grand territoire avec des forêts tout autour, la forêt de Chantilly, chez lui, la forêt d'Halatte et il annonce que dans la commune de Pont-Sainte-Maxence, ci et là des gens nous disent « moi j'en ai vu personnellement des renards sur des poubelles ». Il constate que les renards en ville deviennent un phénomène presque naturel. Dans sa ville de 4300 habitants, on voit des renards en pleine journée, qu'on fait abattre, parce qu'on a le droit de les faire abattre, lui il appelle un garde et les fait abattre tout de suite. Mais les gens sont un peu craintifs à cause de l'échinococcose. Certains ne veulent plus cultiver ce qui est en surface dans leur jardin, ils ne prennent que les racines que ce soit les carottes ou les patates mais tout ce qui est salade et tout ça, ils ont un petit peu peur. C'est vrai que dans des territoires, comme il y en a dans sa région, avec des forêts mais aussi des carrières il y a de plus en plus de renards.

Monsieur LAURENT : remercie Monsieur HRMO car sa distribution arrive fort bien à propos par rapport à la discussion. Ce n'est pas la première fois que l'accroissement du nombre de renards donc l'accroissement du risque de contamination est évoqué. Ce n'est pas nouveau non plus de reconnaître que les moyens nécessaires pour diminuer ce risque par la régulation des populations vulpines n'existe pas encore puisqu'il faut des arrêtés qui sont pris presque à reculons. Il existe des éléments qui tendent à les protéger d'autres qui tendent à les éliminer, alors la commune mesure, la position de l'Entente, c'est de pouvoir avoir une position intermédiaire. C'est-à-dire de

E.R.Z.
Domaine de Pixérécourt – B.P. 20043 – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

conserver des renards mais des renards vermifugés pour certains c'est-à-dire « protégés » mais dans une densité acceptable. Il précise que ce que montre cet extrait de journal, un accroissement formidable du nombre de renards, n'est pas le seul fait de la région parisienne. Cependant, c'est important à plusieurs titres : d'abord parce que les parisiens ont quelques réticences, comme pour le département des Yvelines, par exemple, à rentrer dans l'Entente. Ils considèrent qu'ils n'ont pas d'échinococcose puisqu'ils ont fait leurs analyses eux-mêmes et qu'on leur a donné des résultats négatifs, en dehors de notre protocole. C'est-à-dire qu'on n'est pas sûr d'avoir eu les conditions de prélèvement aux dates voulues. Il pense aussi qu'il y a des interprétations à faire dans la cartographie de l'ERZ, il y a non seulement les analyses par Elisa, PCR qui nous donnent des résultats très probants, mais il y a aussi les tirs de nuit qui permettent d'avoir les analyses des intestins, c'est-à-dire déterminer la présence des tænias dans les renards. Il y a eu quelques analyses qui étaient négatives dans certaines zones avec les ELISA et les PCR et qui se sont retrouvées positives au résultat d'autopsie. Il conclut que c'est à l'Entente d'affiner cette cartographie en fonction de l'ensemble des éléments en sa possession. C'est pourquoi, bien que les Yvelines comme la région parisienne, il en est persuadé, sont touchés, à eux de savoir exactement à quel niveau. Il invite à nouveau à la discussion ?.

Monsieur POILLOT : s'adresse à F.CLIQUET et revient à la rage avec la permission du président LAURENT. Il souhaite poser deux questions à madame CLIQUET. Il lui semble que la réponse a déjà été donnée mais n'en est pas sûr. 1°) l'Allemagne vaccine mais continue d'utiliser des appâts dont F.CLIQUET, lui semble-t-il, a annoncé qu'ils n'étaient pas, selon elle, d'une efficacité totale ? et la 2ème question sur le réseau d'épidémiosurveillance des renards, il n'a pas bien saisi où était le problème. Est-ce que c'est un problème de logistique, pour acheminer les carcasses ou les prélèvements, ou bien est-ce que c'est un problème d'insuffisance du nombre de collectés, et dans ce cas de figure que peut-on faire pour l'améliorer ?.

Madame CLIQUET : Concernant la 1ère question, effectivement les allemands continuent à utiliser ce vaccin qui est selon elle peu efficace et pathogène surtout pour l'environnement. Il s'agit du vaccin SADB19. Les allemands continuent à utiliser ce vaccin puisque ça passe par un appel d'offre européen et qu'aujourd'hui, l'appel d'offre est rédigé de telle sorte que, depuis plusieurs années, seul un appât sans tétracycline peut être utilisé en Allemagne. ça fait partie du cahier des charges de l'appel d'offre or en Europe parmi tous les vaccins qui sont commercialisés, le seul appât qui n'ait pas de tétracycline c'est l'appât allemand. Ainsi, l'appel d'offre exclut les vaccins utilisés en Belgique, en France et en Suisse et ça, la commission européenne ne peut rien y faire. Concernant le réseau d'épidémiosurveillance, c'est une bonne question, en fait il y a 2 problèmes on n'a pas assez de prélèvements, donc il n'y a pas assez de prise de conscience du problème au niveau local, il n'y a pas assez d'animaux qui sont récupérés en particulier des animaux suspects. Les animaux les plus intéressants à récupérer sont les animaux suspects de rage et non pas des renards qu'on tire la nuit, parce que des renards tirés la nuit, ce sont généralement des renards sains. La rage n'a jamais été mise en évidence sur un animal tué la nuit. Essentiellement des animaux suspects, donc au comportement bizarre, comme un renard qu'on voit le jour, près d'une habitation par exemple, quoique précise-t-elle, maintenant, on en voit de plus en plus, mais également les animaux tués au bord des routes, ces animaux là sont intéressants. Mais apparemment il n'y a pas eu suffisamment de dynamisme au niveau local et par ailleurs il y a un autre souci, c'est le mode d'acheminement.

Monsieur MIGEON : interroge l'assemblée sur la leptospirose qui est aussi transmise par ces gentils petits animaux, quelles mesures sont préconisées pour lutter contre la propagation de cette maladie à l'homme ?
Madame CLIQUET : il faut se faire vacciner

Monsieur LAURENT : Rappelle que l'échinococcose alvéolaire occupe la plupart de temps de l'Entente avec l'épidémio-surveillance de la rage. La leptospirose c'est une grande maladie importante pour l'homme, transmise effectivement par les rongeurs mais transmise aux canidés (chiens, renards) qui eux retransmettent la maladie dans le milieu naturel. Alors fallait-il intervenir sur plusieurs fronts, le personnel ne suivrait pas. L'Assemblée avait décidé de prendre comme 1ère intervention l'échinococcose alvéolaire, l'Entente en est là. Il explique que quand le travail sera terminé, selon la décision de l'assemblée, il faudra peut être continuer sur une autre maladie qui pourrait être une leptospirose. Mais c'est la décision politique de l'Assemblée qui fera l'intervention.

Avant de repasser à l'échinococcose le président souhaite faire un petit intermède. Il a une petite obligation traditionnelle à manifester envers le président BAILLY, il est de tradition de s'offrir quelques souvenirs. Il a pu apprécier et chacun ici de ses collègues a pu s'apercevoir qu'un cadeau, un petit souvenir du Jura, lui avait été remis de la part du Conseil Général du Jura, Alors l'entente à, elle aussi, quelques souvenirs à transmettre au Président. Une partie intellectuelle, c'est une jeune stagiaire vétérinaire, Catherine THEVENOT, qui a fait sa thèse sur l'Entente, de ses débuts jusqu'à maintenant. Cette thèse a eu un prix lors de sa soutenance à Paris et il est heureux de la remettre au président Bailly. Bien entendu le Jura est mentionné au travers des pages. Il espère qu'elle sera une référence dans la bibliothèque. Ensuite un autre petit cadeau, l'Entente, ayant presque les 2 pieds

E.R.Z.
Domaine de Pixérécourt – B.P. 20043 – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

en Lorraine et quelques pas ici dans le Jura offre un présent constitué des spécialités de Lorraine. Enfin personnellement, le président LAURENT, c'est un peu aussi une tradition, est heureux d'offrir sa propre production de la Lorraine, avec « la mirabelle » et « la laurabelle » fabrication personnelle. Ceci pour remercier le président BAILLY de l'accueil, du travail effectué par les délégués de l'ERZ, Jean RAQUIN, et aussi pour le repas qui va accompagner cette fin de séance.

Monsieur BAILLY : se dit confus de recevoir tous ces cadeaux. Il offre également au président, une cravate « made in Jura », et évoquant aussi le jeu de dames en bois offert aux personnes présentes, fait constater que c'est un jeu où l'on fait avancer les pions. C'est un peu ce qui se fait tous les jours dans les assemblées. Il souhaite aussi à chacun une bonne partie de dames en pensant au Jura et remercie le Président pour sa production personnelle.

Monsieur LAURENT : redonne la parole à Monsieur COMBES sur les projets échinococcose.

Monsieur COMBES : souhaite reparler de ces problèmes d'autopsies de renards qui ont été abordés brièvement précédemment. Il présente la carte telle qu'elle a été montrée à la plupart des gens.

Situation cartographique de l'échinococcose alvéolaire. Les départements en vert sont les départements sur lesquels l'analyse des crottes n'a pas permis de trouver d'échantillons positifs, les départements en gris sont les derniers départements adhérents où la collecte n'est pas encore finie et donc les analyses ne sont pas faites. Sur l'ensemble des autres départements il invite à constater, quand même, qu'on a trouvé pas mal d'échantillons positifs. Mais s'il est facile par ces méthodes de déterminer si l'échinococcose est présente sur un territoire ça l'est moins de définir quelle est la situation et la répartition du parasite sur ce territoire. pour cette raison, une étape supplémentaire doit être franchi. A travers celle-ci il est fait appel une fois de plus aux conseillers généraux par le biais des laboratoires vétérinaires en local. La 1ère partie de notre opération consistait à faire l'analyse des crottes avec les tests Elisa ou les PCR, la 2ème partie consiste à analyser les intestins des renards pour trouver le ver adulte à l'intérieur parce que c'est la seule méthode qui est fiable à 100% puisqu'elle reconnaît de façon formelle le ver à l'intérieur de l'intestin. Le souci de cette méthode c'est qu'elle est un peu lourde à gérer, et que si l'on veut prélever suffisamment de renards l'ERZ et l' AFSSA sont dans l'incapacité totale à travers les laboratoires de l'AFSSA et avec la main-d'œuvre disponible de faire l'ensemble de ces travaux. C'est pourquoi il est fait appel aux laboratoires vétérinaires départementaux en local et donc aux Conseils Généraux, bien sûr, pour aider dans la suite.
Par exemple dans l'Yonne où un seul échantillon a été trouvé positif à l'extrême Est du département, quelle est la situation dans le reste du département ?, nous ne sommes pas capables de le dire actuellement. Il devient dès lors tout à fait légitime pour l'ensemble des élus de vouloir connaître la situation la plus proche de chez eux. Il est alors proposé de faire des prélèvements de renards sur le territoire, pour déterminer plus exactement quelle est la nature et l'intensité de la contamination. Il présente la situation de l'Yonne avec les départements limitrophes.

Vraisemblablement les analyses par PCR et par Elisa sous-estiment la vraie valeur de la prévalence dans chaque département. Il cite l'exemple de la Haute-Savoie où aucune crotte n'est sortie positive des premiers tests mais l'analyse des renards prélevés en tirs de nuit, réalisés dans le cadre de l'étude sur le renard urbain, a montré que près de 70% des renards étaient contaminés.
Nous sommes donc vraisemblablement passés à côté pendant la période de récolte de ces crottes, alors que la situation était réelle et assez importante en terme de prévalence chez le renard. C'est pourquoi il conviendrait de prélever dans chaque département, avec l'accord de ceux-ci bien sûr, un certain nombre de renards.
A ce jour, 31 départements sont contaminés mais il reste encore beaucoup de travail. Celui-ci se précise actuellement car déjà une dizaine de départements ont répondu favorablement à notre appel et ce programme supplémentaire de prélèvements de renards pour faire des autopsies a pu y commencer. Il annonce que Philippe VUILLAUME parlera du cas concret de la Meuse, puisque ce protocole a pu être mis en place dans son département grâce à l'action de la fédération. A ce propos il tient à remercier encore une fois les fédérations des chasseurs dans chaque département parce qu'elles ont vraiment apporté une aide très importante en terme d'action sur le terrain, à la fois avec le ramassage des crottes et maintenant par l'organisation sur le terrain de ces prélèvements de renards de façon protocolaire. Chaque département est quadrillé en placettes qui font environ 10km sur 10km. L'objectif est de récolter sur l'ensemble du département un renard par placette pour assurer une répartition homogène des renards sur ce département. Ainsi se passe la suite des travaux dans ce projet de cartographie. Il rappelle que la fédération est maître d'œuvre sur le terrain mais d'autres acteurs sont impliqués, principalement les lieutenants de louveterie et les agents ONCFS. L'essentiel étant de récupérer l'ensemble de ces renards sur le territoire. C'est une nouvelle étape dans la recherche sur l'échinococcose alvéolaire en terme de cartographie. Il laisse la parole à Philippe VUILLAUME qui va montrer un peu comment ça se passe de façon concrète sur un département avec la mise en place de ce programme. Il annonce qu'après cela le programme « renard urbain » sera présenté également.

E.R.Z.
Domaine de Pixérécourt – B.P. 20043 – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

REPRESENTATION DES ECHANTILLONS POSITIFS SUR LE TERRITOIRE erz

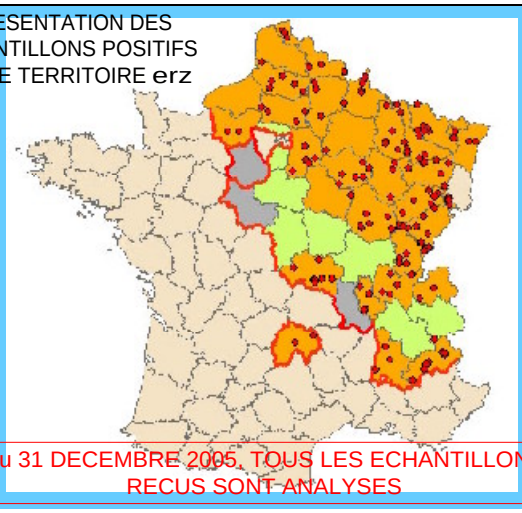

Au 31 DECEMBRE 2005, TOUS LES ECHANTILLONS RECUS SONT ANALYSES

Les techniques utilisées

FECES

RENARDS

1 ELISA

2 PCR

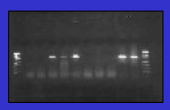

3 AUTOPSIES

Résultats PCR 89

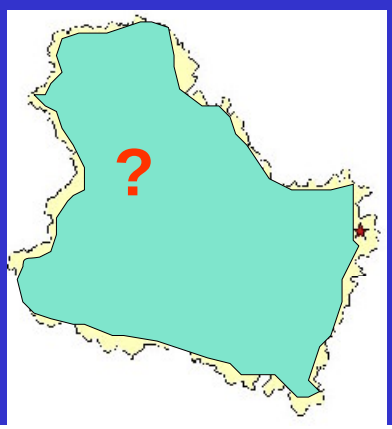

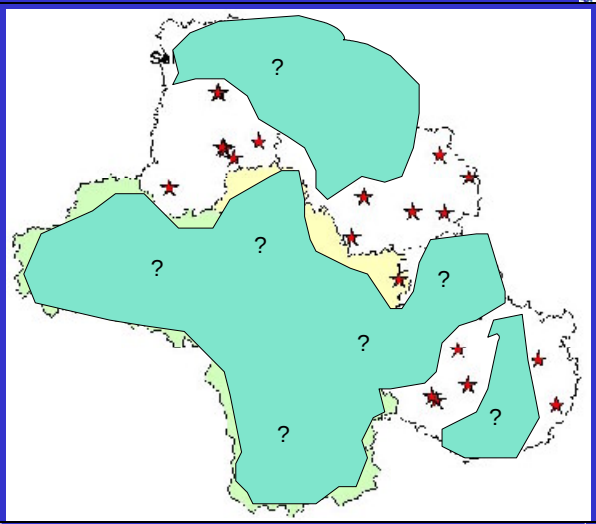

CONFIRMATION ATTEINTE D'UN DEPARTEMENT

AFSSA-ERZ

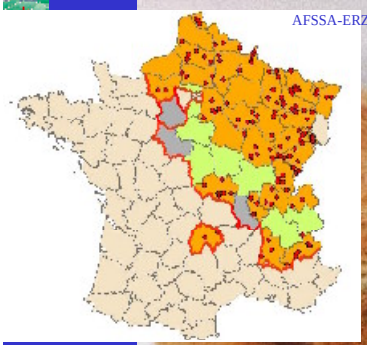

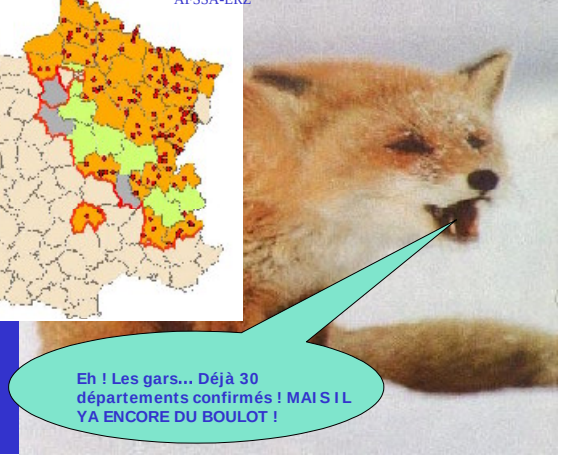

TIR DE NUIT ECHINO DANS l 'yonne

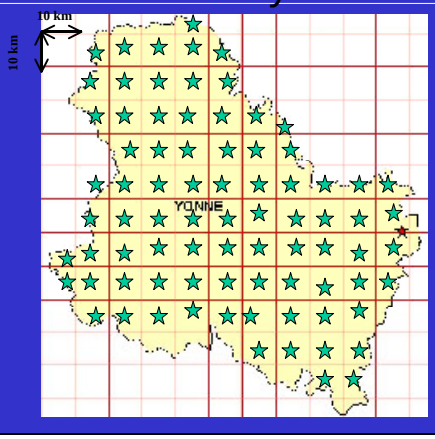

E.R.Z.
Domaine de Pixérécourt – B.P. 20043 – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

Monsieur VUILLAUME : remercie le Président et l'assemblée de lui accorder la parole. Il se présente, Philippe VUILLAUME directeur de la fédération des chasseurs de la Meuse. Avant de démarrer le diaporama, il souhaiterait faire une petite parenthèse concernant la leptospirose pour répondre à la question précédente. En France, il y a une lutte contre le ragondin et le rat musqué qui sont quand même des porteurs importants de la leptospirose, cette action a lieu dans le cadre de la prévention des dégâts dans les berges notamment et donc ce qui peut, peut-être, profiter à la lutte contre les dégâts sur les berges peut être favorable à la lutte contre la leptospirose sachant que dans des organisations de piégeages faites par des associations de piégeurs ou des groupements de défense sanitaire, voire dans le piégeage centralisé par les fédérations des chasseurs, il y a déjà eu plusieurs études en France dans plusieurs départements conduites conjointement par fédération des chasseurs et école vétérinaire, sur le portage leptospirose par des populations de ragondins et rats musqués. Il n'y a donc pas « rien » et ce qui peut peut-être profiter à la lutte des dégâts de ragondins rats musqués peut être utile un jour à des équipes scientifiques qui souhaiteraient élargir les études sur la leptospirose. Cette parenthèse refermée, il souhaite présenter le tir de nuit réalisé dans le département de la Meuse faisant suite au ramassage de fèces, dans le cadre de l'étude de l'échinococcose. En préambule, il rappelle qu'il y a des départements qui ne sont pas sollicités parce que considérés comme étant suffisamment connu en matière d'échinococcose et donc qu'il y a déjà 2 catégories de départements ceux qui sont sollicités en terme de poursuite de l'étude et des départements qui ne le sont pas. Il présente l'état des lieux des analyses échinococcose en octobre 2005 et invite à constater que le département de la Meuse est entouré notamment par la Marne où il n'y avait qu'un seul cas diagnostiqué positif recensé à l'époque et seulement trois dans un département comme la Meuse alors que historiquement la Lorraine, la Franche-Comté, le nord de la région Rhône-Alpes étaient connus comme étant des régions extrêmement contaminées. L'ERZ a sollicité la fédération pour savoir si elle acceptait de continuer à collaborer et d'aller au delà du ramassage des fèces. La décision a été prise dans le département de la Meuse au niveau de la fédération d'accepter de poursuivre la collaboration. Mais il y avait un préalable à tout ça, dans la phase de préparation cette continuité de l'étude ne pouvait pas se faire sans l'acceptation par le laboratoire départemental de la prise en charge des autopsies puisque l'ERZ avait clairement dit qu'elle n'assumerait pas les analyses. Cela signifiait que le laboratoire départemental prenait cette opération sur son budget propre. C'est pourquoi les conseillers généraux sont largement concernés. L'ERZ a adressé au préfet de la Meuse un dossier complet permettant la prise d'un arrêté préfectoral de tir de nuit. Cela a constitué le démarrage de l'opération. Cette 1ère phase, administrative réglée, à partir du dossier ERZ, et après accord du laboratoire départemental d'analyses, il fallait assimiler la procédure administrative à suivre, notamment de prévenir la gendarmerie, la garderie de l'ONCFS et les dispositifs techniques comme par exemple une pancarte sur un véhicule. A l'échelon du département de la Meuse il y a eu une réunion départementale réunissant le laboratoire départemental, les services vétérinaires, la DDA, l'ONCFS et bien sûr la fédération des chasseurs et le président des louvetiers du département.

Pourquoi ? parce qu'à partir de l'échantillonnage qui avait été demandé donc une centaine de renards dans le départements et bien il fallait se répartir les rôles. Lorsque les tireurs ont été déterminés, l'ERZ est venue faire une formation au tir de nuit pour tous les tireurs indiquant la procédure à suivre sur le terrain et sachant que dans la liste des tireurs, il y avait des tireurs novices et des expérimentés, puisque historiquement le département de la Meuse avait commencé le tir de nuit il y a plus de 25 ans. Mais tous les tireurs potentiels n'étaient pas formés. Il insiste sur l'extrême importance de la formation des gens susceptibles d'intervenir. Formation sur la réalisation technique du tir de nuit mais également sur les précautions à prendre. Il faut ensuite passer à la phase de réalisation, elle s'est faite à partir d'un échantillonnage qui a été demandé. La Meuse a été découpée en un certain nombre de placettes. Ces

E.R.Z.
Domaine de Pixérécourt – B.P. 20043 – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

placettes font aux alentours de 70km^2, représentant 104 placettes au total. un renard doit être prélevé sur chacune de ces placettes. Il y a eu une répartition des rôles, les blanches sont dévolues aux lieutenants de louveterie, les cases mauves au personnel de la fédération des chasseurs et les placettes rouges celles qui ont déjà été couvertes. A ce jour, la quasi totalité des placettes, a été faites par le tir de nuit. Chaque placette est bien sûr référencée. Il ne souhaite pas faire un cours sur le tir de nuit puisque c'est quand même l'ERZ qui est plus apte à faire ce genre de formation mais il précise que c'est la technique classique habituelle avec 2 tireurs, un phare chacun et on éclaire les renards et on fait un tir le plus propre possible pour pouvoir récupérer l'animal. Il souhaite simplement rappeler que dans la Meuse, tout s'est bien passé, mais cela nécessite un investissement en temps important de la part de la fédération qui met le personnel à disposition et au-delà de l'action de tir de nuit elle-même, il faut aussi rapatrier les renards vers le laboratoire départemental. Ce qui le fait revenir sur le problème des animaux suspects, car c'est toujours difficile d'assurer la cheminement d'animaux vers un laboratoire. Il cite le cas du réseau SAGIR, bien connu de tous, et de la grippe aviaire, ce n'est pas très simple d'acheminer des oiseaux de partout, donc c'est toujours un éternel problème en matière d'épidémiosurveillance, de suivi ou de protocole sanitaire. Ainsi, il y a eu un gros effort fait par la fédération de la Meuse qui a accepté cette collaboration.

Il demande le soutien des conseillers généraux parce que la fédération est régulièrement saisie par des particuliers sur des renards pour un ensemble de déprédations. Il ajoute que le statut nuisible du renard est une condition obligatoire permettant une action sur les renards qui inquiètent certaines populations. Régulièrement des particuliers qui ont des renards sur leur poulailler appellent la fédération, même si, aujourd'hui, les poules sont soi-disant confinées partout. Le statut nuisible d'une espèce est un problème légal extrêmement important parce que sans ce statut, toutes actions sur les animaux à problème ne peuvent plus être conduites. il souhaitait insister sur ce dernier aspect parce que, finalement, le renard peut être considéré comme nuisible dans la réglementation pour plusieurs raisons. Il y a les problèmes de déprédations agricoles mais également le problème sanitaire. Il appelle donc les conseillers généraux à rester vigilants sur le problème du maintien du classement nuisible du renard dans leur département. Il précise ensuite que d'autres départements sont sollicités de la même manière pour le projet échino et cite le cas de l'Yonne qui a abouti dans le département de l'Yonne et bien sûr, à l'échelon national, les fédérations des chasseurs et la fédération nationale des chasseurs ont toujours collaboré et apporté leur soutien à ce genre d'études qui les intéressent et sur lesquelles elles sont sensibilisées par les contacts qu'elles peuvent avoir régulièrement avec des renards. Il remercie l'assemblée de son attention.

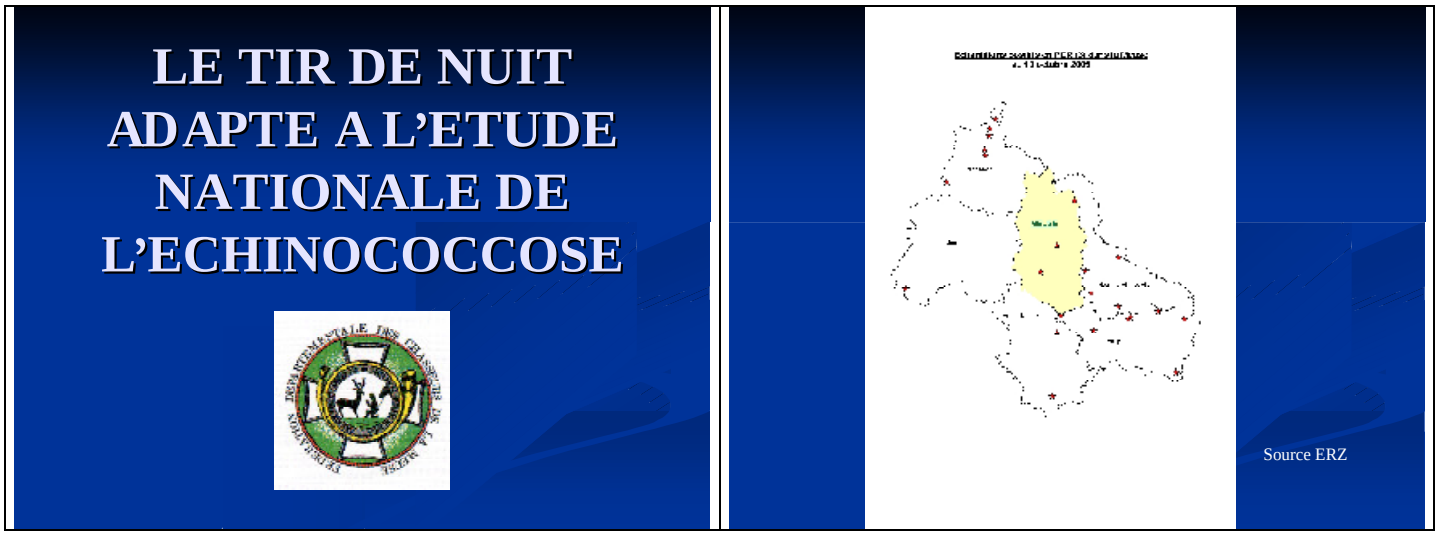

E.R.Z.
Domaine de Pixérécourt – B.P. 20043 – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

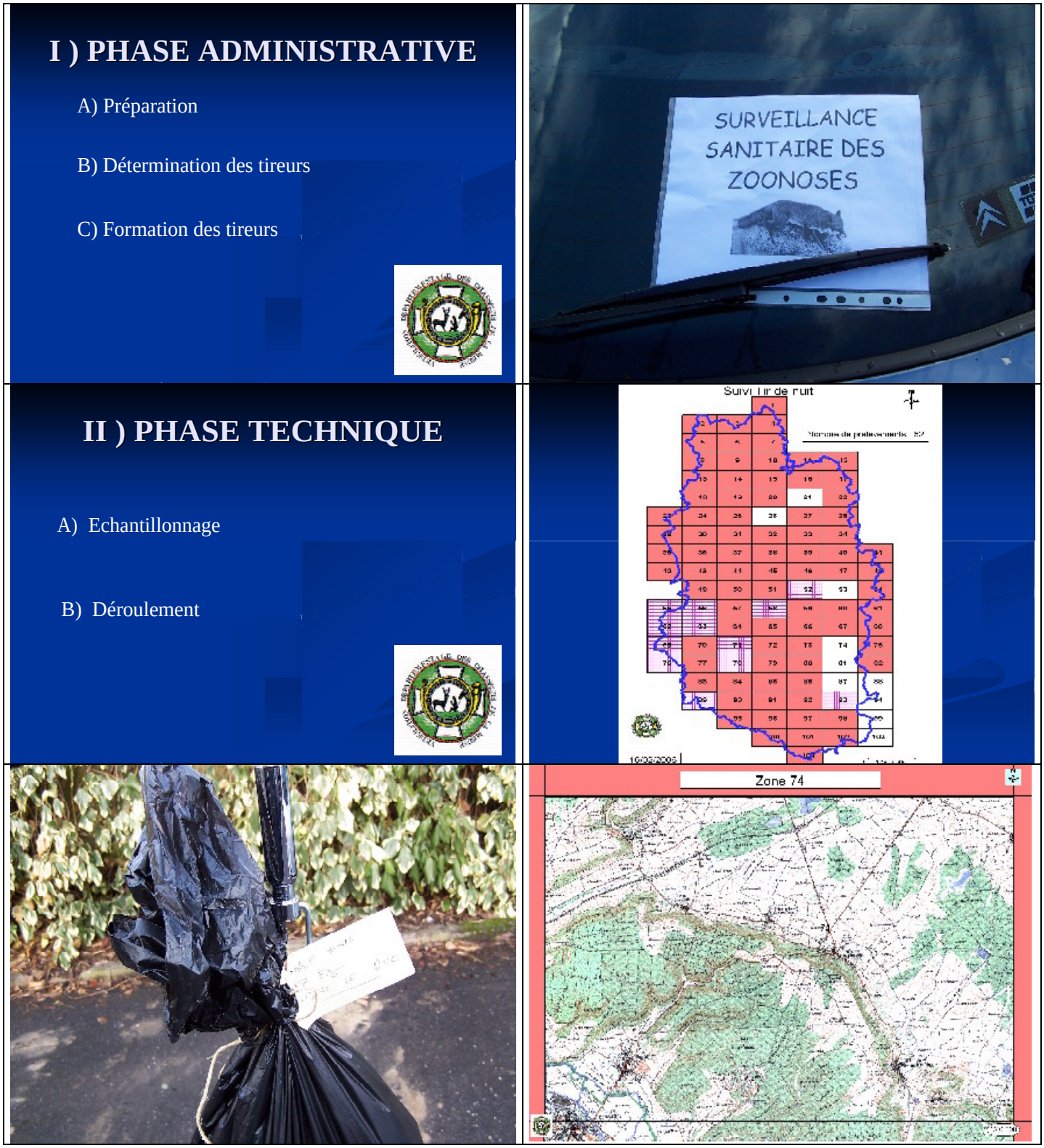

Monsieur COMBES : excuse le président qui est parti raccompagner Laurine BOUTEILLER, il reprend la suite de ce programme. et sollicite les questions de l'assemblée sur ces opérations de tir de nuit.

Monsieur RAPIN : ajoute que cela pourrait être avantageusement remplacé par des tirs faits dans des sociétés de chasse ou par des sociétés désignées pour respecter le quadrillage d'un département.

E.R.Z.
Domaine de Pixérécourt – B.P. 20043 – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

Monsieur COMBES : souhaite répondre en deux points. Primo, parfois les fédérations ne peuvent pas solliciter plus leur personnel pour faire ces opérations, par contre il existe souvent dans les fédérations des réseaux de piégeurs qui sont extrêmement efficaces et qui peuvent pallier ce manque. Cependant sur un plan technique, il précise que les prélèvements par tirs de nuit sont la méthode de loin la plus efficace pour obtenir dans des conditions de temps assez précises, des conditions de rapidité et d'accessibilité de prélèvements les quotas demandés. La Moselle par exemple, est prête à participer à ces opérations mais ne fera appel qu'à son réseau de piégeurs sur ces aspects là. Néanmoins si le réseau de piégeurs est suffisamment efficace, l'origine du renard importe peu, l'essentiel est qu'il arrive entier et en bon état au laboratoire. Donc le piégeage est une chose efficace mais probablement pas adapté parfaitement aux besoins de l'ERZ. Secundo pour ce qui est des opérations de tirs de nuit et de prélèvements, qui sont des opérations extrêmement délicates, (on utilise toute la panoplie du parfait braconnier pour faire ce travail) il précise que seuls des professionnels peuvent participer à ça. Il n'est pas possible de désigner 250 personnes sur un arrêté préfectoral parce que là, on va droit à tous les abus possibles dans tous les sens. Les professionnels sont là, vraiment dans le cadre de leur travail et on sait qu'ils ne feront pas d'abus ou d'incidents particuliers. Une petite équipe efficace vaut mieux que trop de monde qu'on aurait plus de mal à gérer. Il est bien conscient toutefois que beaucoup de chasseurs seraient contents de participer à ces opérations qui sont en plus extrêmement intéressantes.

Monsieur RAPIN : Ne parlait pas de confier le tir de nuit à tout le monde, mais simplement désigner des sociétés où en période de chasse légale, surtout dans les départements de l'Est où on peut maintenant tirer les renards depuis le 1er juin jusque fin février en tir individuel par exemple, les tirs sont correctement faits et très bien identifiés.

Monsieur COMBES : Après on se retrouve avec le problème des acheminements. Les bonnes volontés se limiteraient très souvent à tuer le renard mais prendre le prélèvement et l'amener jusqu'au laboratoire, c'est une autre histoire. Il explique la chance pour l'Entente de bénéficier de l'appui des fédérations qui agissent de façon professionnelle à ce niveau-là et qui préfère rester sur ce choix d'action. Sinon avec 41 départements avec, de surcroît, la diversité des politiques qui sont adoptées dans chaque département en terme de gestion, c'est déjà extrêmement difficile à gérer avec un interlocuteur qui est la fédération des chasseurs, si on commence à mettre toutes les personnes qui sont volontaires pour tuer un renard pendant la saison on n'arrivera pas à gérer le problème correctement. L'ERZ aimerait pouvoir terminer maintenant ce problème de cartographie en tous cas sur les 41 départements actuellement adhérant, au printemps 2007, que l'histoire soit bouclée définitivement sur ces aspects là. Il espère néanmoins que d'autres départements vont rejoindre l'Entente et dans ce cas on leur fera appliquer le protocole depuis le début pour connaître le statut de leur territoire.

Monsieur LAURENT : remercie Benoît COMBES, et passe la parole à Jean VIAL.

Monsieur VIAL : interpelle le président sur le fait qu'il y a des groupes de piégeurs dans son département qui font des prélèvements, qui tuent des renards et acheminent ces prélèvements vers des techniciens privés et ensuite osent demander au Département d'intervenir financièrement pour payer ces techniciens privés. Il condamne un peu cet état de fait parce qu'il considère cela comme une incoordination par rapport au travail qui est fait. Il rappelle que les départements donnent une cotisation et trouve anormal que ces piégeurs osent demander des subventions au Département. Il précise qu'il en a alerté Benoît COMBES le directeur, parce que le problème s'est posé dans le coin de son département plus précisément dans un canton voisin. Il a lui même été prévenu par un collègue voisin Conseiller Général. Il trouve cela inquiétant et pense qu'il faudrait être vigilant par la suite, de manière que ça ne se reproduise plus parce que les Départements vont être culpabilisés à tort alors qu'il existe un organisme qui fonctionne très bien et qui est subventionné par eux.

Monsieur LAURENT : remercie Monsieur VIAL de cette intervention. il décrite ce problème comme un artefact c'est-à-dire des erreurs qui se trouvent en périphérie de notre action. On empêchera pas des petits groupes d'avoir des initiatives et qui peuvent demander, c'est leur responsabilité, et c'est aussi la responsabilité des départements, de financer leurs actions s'ils le veulent. Mais comme c'est fait en dehors de tout protocole, en dehors de toute méthode spécifique, les résultats ne pourront pas être incorporés dans notre grande étude globale, ni même prise en compte parce que n'ayant aucune référence, aucune origine, aucune date on ne peut pas les intégrer dans une étude globale. Or l'important dans ce programme sur l'échinococcose alvéolaire, c'est d'avoir le maximum de territoires. Le territoire de l'entente c'est 41 départements et même le territoire français si c'est possible dans son ensemble pour faire une carte de la présence selon des critères et des protocoles vraiment spécifiques. Alors tout ce qui est en dehors de ceci ne concerne pas l'Entente, mais c'est aux conseillers généraux, dans le domaine du financement, de dire qu'il existe déjà un organisme qui prend en compte le sujet dans un programme scientifique et que le Conseil Général n 'a pas à intervenir dans une opération spécifique locale qui n'aura aucune incidence.

E.R.Z.
Domaine de Pixérécourt – B.P. 20043 – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

Monsieur MIGEON : s'interroge sur ces études. La finalité de cette étude c'est de savoir s'il y a de l'échinococcose, si il y a beaucoup de renards contaminés mais qu'est-ce qu'on va faire avec cette étude. Il compare avec une personne muette dont on sait qu'elle est muette parce qu'elle ne parle pas. Si on fait la même chose pour l'échino, l'Entente dira de ne plus manger, de bien laver pissenlits et mâche et de faire cuire les végétaux ramassés dans le jardin. Mais concrètement, quelles sont les mesures à prendre, justement, pour essayer d'éradiquer l'échinococcose. Il ne pense pas qu'il y en ait réellement en dehors des simples précautions qu'il vient de citer.

Monsieur LAURENT : l'Entente a toujours des expérimentations en route avec des propositions et un projet de DVD que Benoît COMBES exposera à la fin.

Monsieur COMBES : Explique qu'il n'y a aucune chance qu'on parvienne à éradiquer le parasite de l'échinococcose alvéolaire comme cela a été fait pour la rage. La stratégie de développement et de survie est beaucoup plus élaborée chez un parasite que chez un virus. Néanmoins, force est de constater deux événements : 1) c'est un parasite qui progresse, parce que les populations de renards progressent et c'est un problème qui est, semble-t-il, en expansion et qui est manifestement tangible. La 2ème constatation c'est que ces renards sont de plus en plus présents sur les périmètres urbains et notamment dans toutes ces zones de lotissement où les gens ont des jardins particuliers, des itinéraires de promenades, et autant de pénétrantes vertes pour les renards. C'est pour cette raison que l'ERZ tente depuis 3 ans maintenant d'évaluer les zones de risques sur lesquelles on pourrait envisager de diminuer considérablement le risque par rapport à la population humaine et par rapport au risque de contamination de cette population. C'est le programme d'épidémiologie de l'échinococcose alvéolaire en milieu urbain.
Il explique que si il y a quelque chose de concret à faire pour réduire le risque de contamination, c'est sur des territoires qui sont les plus peuplés et sur lesquels il y a de plus en plus de renards. On est sûr à présent, que le cycle parasitaire peut se maintenir de façon permanente sur ces terrains. Il rappelle que le cycle de l'échinococcose pour se maintenir, fait appel à 3 acteurs principaux qui sont le parasite, les campagnols et les renards. Quand les trois acteurs se trouvent à proximité d'une ville voire dans une ville, on peut supposer que le risque de contamination est plus élevé. Il montre le cas d'Annemasse et présente la situation des renards sur Annemasse où 8 renards ont été attrapés et ont été suivis grâce à des colliers émetteurs. Les mêmes expérimentations ont été menées sur Pontarlier. Ces renards sont extrêmement territoriaux, très confinés sur le petit territoire sur lequel ils se trouvent très bien et font venir de l'extérieur des animaux (représentés par une image de renard, qui ont été vus lors d'observation de nuit sur Annemasse). Il invite à constater qu'il y en a partout. La particularité d'Annemasse est de trouver encore dans ces milieux très urbains des espaces verts ou agricoles, des prairies dans lesquels il y a des campagnols et du parasite (trouvé dans les crottes de renards analysées). Donc, vraiment toutes les conditions sont présentes pour que le parasite se maintienne de façon permanente à forte proximité de l'homme. Une comparaison entre ce qui se passe à l'intérieur d'Annemasse et ce qui se passe sur des zones totalement rurales a été faite. Les renards en zone rurale étaient beaucoup plus contaminés que les renards qui étaient à l'intérieur du périmètre urbain étudié. Il souhaite revenir sur une intervention de Monsieur RAQUIN qui disait qu'il serait préférable d'éliminer tous les renards. C'est bien sûr le premier réflexe qu'on peut avoir. c'est vrai que si on veut faire disparaître l'échinococcose alvéolaire partout, il faut éradiquer les populations de renards. Eradiquer les populations de renards c'est absolument impossible car la rage, la gale, le piégeage, le gazage, la chasse, l'ensemble de ces facteurs réunis n'ont pas réussi et l'ERZ n'y arrivera pas. Ce serait en outre une grave erreur écologique, néanmoins, il faut quand même admettre que les populations de renards sont suffisamment importantes, elles sont le vecteur de l'échinococcose alvéolaire et manifestement, ce sont des renards de l'extérieur qui vont contaminer un peu plus ces périmètres urbains.

Ainsi, si on veut protéger un périmètre urbain dans lesquels on trouve le plus de population actuellement, il faut pouvoir envisager 2 types de solutions. La première c'est de déterminer justement des zones à risques sur un périmètre donné, c'est-à-dire là où on rencontre le parasite, le campagnol et le renard. Sur ces secteurs là, il craint de choquer l'assemblée, mais il faut penser à protéger un peu les renards qui sont sur ces périmètres, parce que, la contamination se faisant par des renards qui viennent de l'extérieur, si on élimine des renards moins contaminés sur ces périmètres, on laisse la place libre pour d'autres renards de l'extérieur plus contaminés et on augmente la prévalence près de l'homme. La deuxième qui est complémentaire : l'Entente a l'intention de faire des traitements de vermifugation sur ces périmètres de façon expérimentale sur les territoires d'Annemasse et de Pontarlier, (puis sur le territoire de Nancy quand seront terminées les 2 expérimentations. Nancy étant une grosse communauté urbaine et le travail un peu différent sur ce type d'opération). Une fois ces zones à risques évaluées, c'est à dire les zones de promenade, où les gens vont avec leur chien et les chiens consomment des campagnols sans que leur maître y prennent garde, les zones de grosse production maraîchère, les zones de lotissement avec des petits jardins potagers qui sont pratiquement toujours ouverts ou, en tous cas, accessibles aux renards. Ce sont vraiment des secteurs bien particuliers sur lesquels il est envisagé de faire diminuer considérablement, par la vermifugation, la prévalence du parasite sur ces territoires.

E.R.Z.
Domaine de Pixérécourt – B.P. 20043 – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

Comme il n'est pas possible d'espérer traiter des territoires immenses, comme pour la rage, ce sont les seuls territoires où on peut envisager une opération qui vise à limiter la présence du parasite. L'objectif à terme en 2008, est de casser le cycle entre les 3 acteurs principaux.
Comment intervenir quand ce parasite est à proximité de l'homme ? il faut intervenir de manière différente en zone urbaine et en zone rurale. En zone rurale, à part par une gestion des populations de renards, il ne souhaite pas aborder ce sujet qui restera extrêmement difficile à traiter. En zone urbaine l'ERZ a l'intention d'opérer des traitements de vermifugation sur les renards qui sont implantés dans le milieu et limiter l'accès des renards plus contaminés venant de l'extérieur. Il précise que limiter l'accès des renards venant de l'extérieur ça ne veut pas dire mettre des clôtures tout autour d'une communauté de communes ou d'une communauté urbaine, mais cela serait peut-être de faire diminuer de façon importante dans un sorte de « périmètre de sécurité » les populations de renards autour de la zone urbaine traitée. Il faudra en revanche, protéger les populations de renards qu'on aura vermifugées. Quel intérêt, en effet, d'éliminer des renards qui seront sains et qui, si jamais ils quittent leur territoire n'apporteront pas de complications sur les territoires extérieurs ?
Il faudra peut-être aussi veiller, ça c'est un point un peu délicat sur lequel l'ERZ butte encore, à agir sur les populations de campagnols dans ces territoires traités.

Il présente une carte de traitement sur Annemasse : Sur les zones en rouge on distribuerait des appâts en plus grande densité que sur les zones en jaune, l'ensemble du périmètre serait traité néanmoins parce que dans la communauté de communes d'Annemasse par exemple, les élus, quand ils voient une opération comme ça se disent « moi je veux quand même que mon territoire soit traité en totalité ». Le territoire d'étude d'Annemasse, qui comporte 7 communes sera traité dans sa totalité, mais un effort plus particulier sera apporté sur les zones en rouge.

Il y aura 5 périodes de traitements. Il rappelle que les précédents expérimentations qui ont déjà été menées pour la vermifugation en Suisse et en Allemagne, faisaient appel à des campagnes de vermifugation répétitives et ont oublié de prendre en compte la biologie des trois acteurs du cycle. Il précise que c'est ce qui représente l'originalité du projet ERZ. C'est une stratégie de lutte adaptée. Il ne sait pas encore si celle ci est parfaitement adaptée mais elle a été vraiment conçue en fonction de la biologie des 3 acteurs principaux de cette zoonose.
La première opération devrait avoir lieu en juin parce que les jeunes renardeaux, qui sont souvent les plus chargés en parasites et donc les plus propagateurs commencent à s'alimenter seuls sur des campagnols. Le deuxième traitement en août, parce qu'à cette époque là, les jeunes renards commencent s'émanciper, il fait chaud et sec ce qui permet, quand une vermifugation est pratiquée et puisque le praziquantel, la molécule utilisée, est un vermifuge et non pas un vermicide, d'éliminer les vers et les œufs qui se trouvent avec les crottes dans la nature. l'élimination au moment où il fait chaud et sec limite le risque de contamination supplémentaire et intense pendant une période de quelques jours après la vermifugation.
Un 3ème traitement au mois de septembre pour pouvoir compléter cette 2de action au moment où les jeunes renards commencent à bien s'émanciper et à étendre leur territoire d'investigation. Ensuite un nouveau traitement aurait lieu entre le mois de décembre et le mois de janvier parce qu'à ce moment là, c'est le rut, des nouveaux animaux viennent sur le territoire, viennent voir les renards qui sont installés sur le périmètre urbain et il paraît raisonnable de faire un traitement à ce moment là. C'est en outre un moment assez favorable dans la mesure où c'est la période où il y a le moins de campagnols présents sur le territoire. Enfin un ultime traitement qui aurait lieu au printemps, au moment où les femelles commencent à être au terrier, et pendant le creux des populations de campagnols. L'ensemble serait reproduit pendant 3 années pour être sûr d'avoir cassé les cycles évoqués précédemment. C'est cette expérimentation qui est en cours, qui a été présentée aux communautés de communes à Annemasse et à Pontarlier lors des commissions de communauté de communes en début d'année. Cela représente des frais relativement importants pour l'ERZ et chacune des 2 communautés de communes à accepté de participer à ce financement. Il reparlera de l'arrivée de ces finances lors de la décision modificative en octobre. Chaque communauté de commune s'est engagé sur environ 10 000€ pour permettre la commande des appâts qui sont prêts en Allemagne et qui attendent d'être commandés, maintenant, et les analyses qui serons faites dans les laboratoires de l'AFSSA, avec l'AFSSA qui participe à nos travaux.

Il insiste sur l'importance de ces actions et est heureux que la question de la « gestion » de cette maladie ait été posée. Agir seulement sur le renard, en détruisant le renard, ne réglera pas le problème des campagnols et ne règlera pas non plus le problème de l'échinococcose alvéolaire. Par contre éliminer les renards sur un territoire, ça pourrait être utile vraiment autour de ces périmètres urbains, là où les animaux sont deux fois voire trois fois plus contaminés. Eliminer les renards urbains, ça serait quelque chose de finalement aussi préjudiciable que de laisser les populations se développer et de laisser l'échinococcose s'installer dans les milieux urbains.

Il termine son exposé en présentant ce que pourraient être les hypothèses de diminution du risque en zone urbaine avec la gestion du renard. Une agglomération qui a ses renards, ses campagnols et qui se trouve au milieu d'une

E.R.Z.
Domaine de Pixérécourt – B.P. 20043 – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

zone d'endémie qui est contaminée par le ténia de l'échinococcose alvéolaire. Il y a des renards, certains sont contaminés par le ténia, certains autres ne le sont pas. Il se peut que des renards contaminés par l'échinococcose viennent dans le périmètre de l'agglomération et contaminent le secteur. Donc ce qui est à éviter, bien sûr, c'est cette arrivée des renards contaminés sur les périmètres de ces agglomérations. C'est dans ce but qu'il faudrait peut-être envisager également de créer une zone tampon où les populations de renards seraient un peu plus systématiquement éliminées sur ces périmètres pour limiter vraiment ces « migrations » de territoire d'un renard vers les zones d'agglomération et surtout les passages de renards fortement contaminés vers les zones d'agglomération qui le sont plutôt moins.

Il annonce que l'opération n'est pas garantie mais il espère que l'ERZ est un peu plus intelligent que le parasite et saura, par cette opération, avoir des résultats.
En milieu rural, c'est extrêmement difficile, c'est vrai qu'un milieu favorable dans lequel on se retrouve avec des populations de renards infectés de plus de 70% c'est très embêtant. Plus un territoire va abriter de renards dans un milieu favorable à la multiplication de l'échinococcose alvéolaire, plus on a de chances de voir ce territoire devenir le réservoir de dissémination tout autour. Les renards cherchent toujours les territoires qui sont les moins occupés, les déplacements de renards sont donc le facteur prédominant qui génère cette expansion du parasite. Il faut alors imaginer une zone de basse endémie, c'est-à-dire où il y a peu de renards infestés, qui jouxte un foyer d'endémie élevée et où l'ensemble des renards sont contaminés.

Les flux de déplacements de renards vont générer à la fois une augmentation du parasite dans l'environnement immédiat de la zone d'endémie et l'augmentation du nombre de renards contaminés venant des zones de basse endémie. A ce moment là il faut éviter un peu les brassages de populations à travers tous ces territoires et admet-il, peut-être qu'une des solutions pour éviter cette expansion du parasite, serait de maintenir les populations de renards à un niveau suffisamment bas. Il précise que cette théorie est présentée dans l'absolu et il n'est pas capable de dire dans quelles proportions il faut éliminer les populations de renards. Il en a terminé avec les aspects « traitements des milieux urbains » et se met à la disposition de l'assemblée pour répondre aux questions.

E.R.Z.
Domaine de Pixérécourt – B.P. 20043 – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

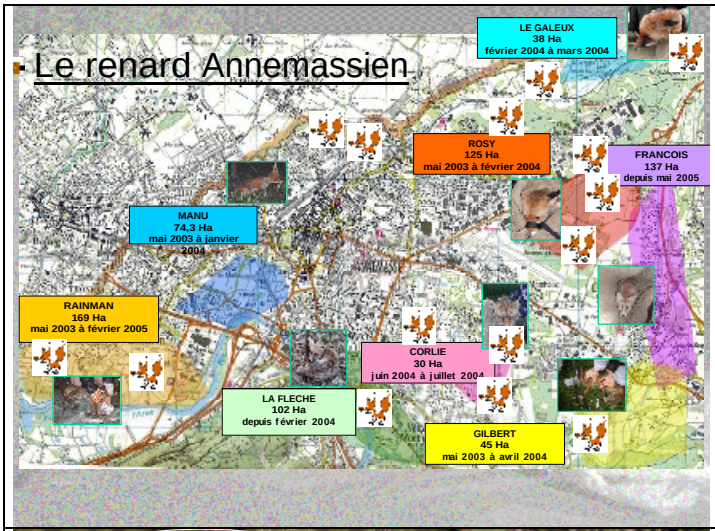

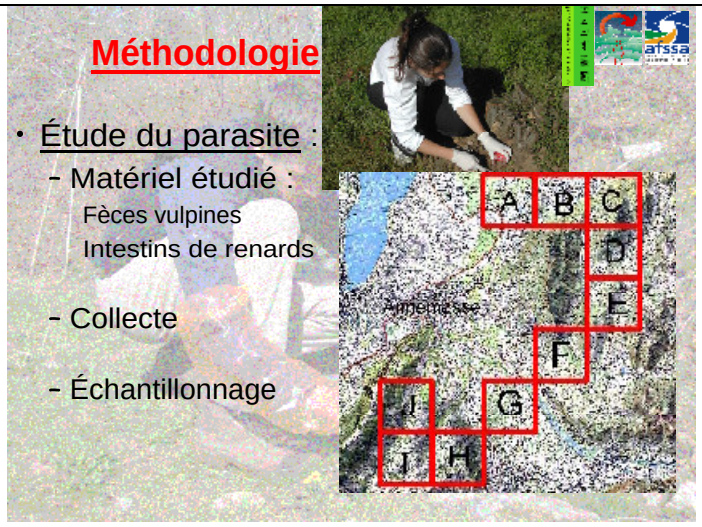

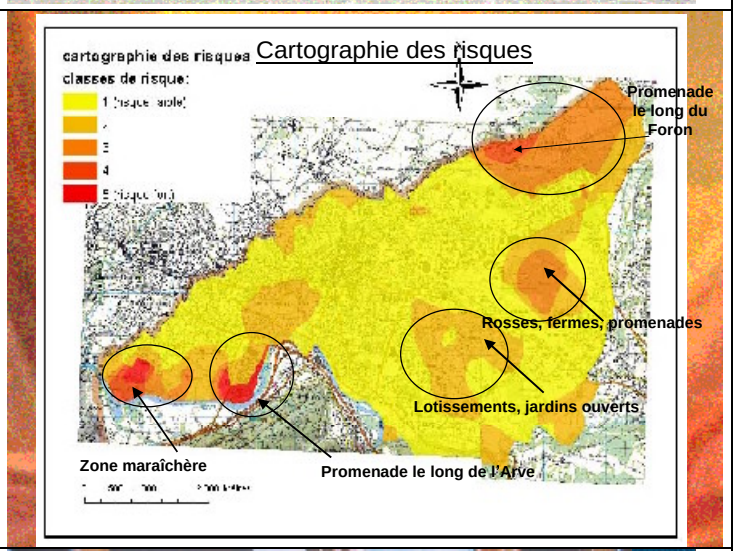

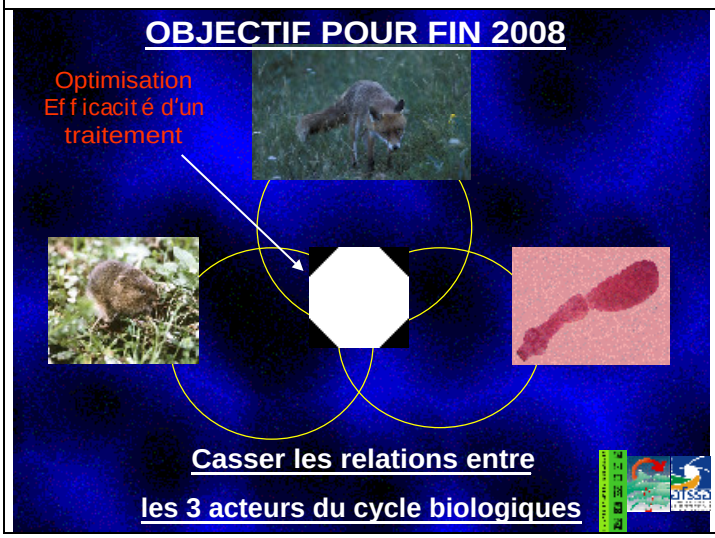

E.R.Z.
Domaine de Pixérécourt – B.P. 20043 – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

ZONE URBAINE ?

- Opérer des traitements vermifuges sur renards implantés en milieu urbain
- Limiter l'accès des renards plus contaminés venant de l'extérieur
- Agir sur les campagnols dans les zones à risques

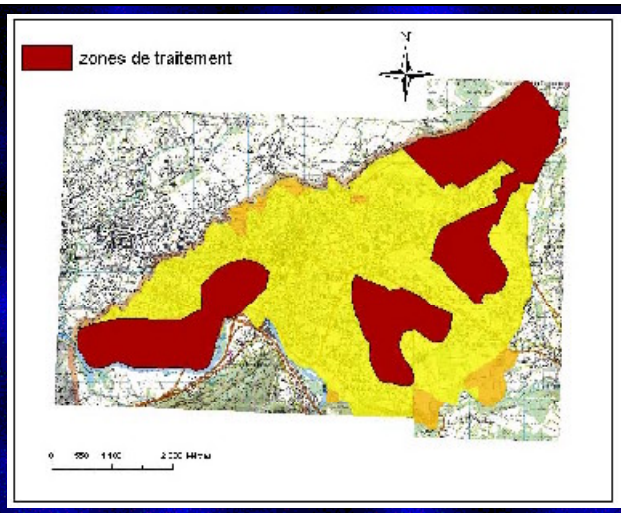

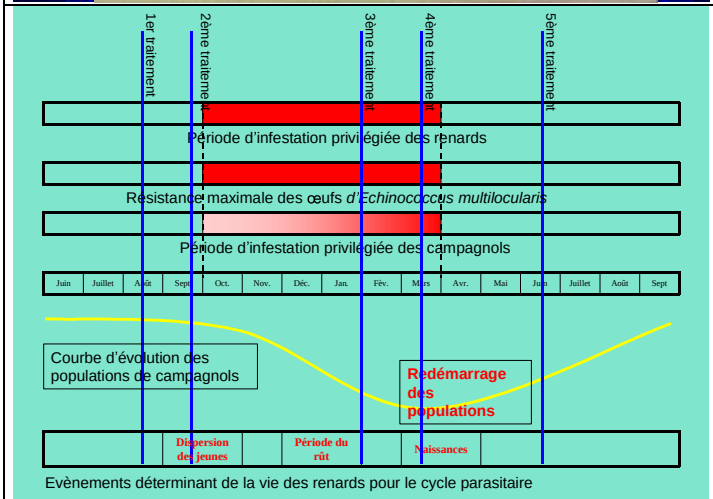

Evènements déterminant de la vie des renards pour le cycle parasitaire

Détails des coûts annuels

Communauté de Communes de l'Agglomération d'Annemasse

• vermifugation:	4500 €
• travaux préliminaires et suivis:	3000 €
• Mise en place des opérations et coordination (ERZ)	5000 €
• Analyses:	5000 €
• Frais généraux:	1850 €
Total des coûts:	19 350 €
Participation des communautés de communes: 50%	***9 675 €***

- AGIR seulement sur le renard (vecteur) et négliger les campagnols(réservoirs) ne résoudra pas le problème l'échinococcose.

- ELIMINER les renards d'un territoire serait aussi préjudiciable que de laisser les populations S'ACCROÎTRE!

Diminuer le risque en zone urbaine

CRÉER UNE ZONE TAMPON PAR Régulation des populations

autour des AGGlomérations

E.R.Z.
Domaine de Pixérécourt – B.P. 20043 – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

Monsieur HRMO : Espère ne pas avoir choqué précédemment en annonçant que dans sa petite commune de 4300 habitants, il faisais abattre les renards, quand ils sont en ville chez les gens. Les gens sont affolés donc il les fait abattre. Il propose que l'ERZ vienne les chercher ? est-ce nécessaire ?. Il préfère taire sa façon de s'en débarrasser. Parfois, les gens appellent les pompiers qui de déplacent à au moins 10 pour un renard. Il a beau leur dire « laissez moi ça, ce n'est pas votre problème », ils reviennent 1H après quand ils ont consulté les services départementaux en disant « non, c'est vrai c'est le maire qui doit s'en occuper ». Les pompiers coûtent très cher à sa commune, quand ça changera, ça ira mieux. En général, le renard, ils le redonnent au maire qui doit l'éliminer. Monsieur HRMO propose de le lâcher dans la nature, parce qu'il y a 3500 ha de forêts si c'est ce que l'Entente veut.

Monsieur LAURENT : Félicite monsieur HRMO, mais le problème ce n'est pas de concurrencer l'action globale et la responsabilité individuelle de chaque maire qui lui, se doit de protéger sa population dans l'immédiat. Il comprend bien le cas de Monsieur HRMO mais il précise qu'il n'y a pas que sa population qui se plaint., Beaucoup au travers de la France se plaignent de voir trop de renards, c'est le problème de la surpopulation globale. Il résume ce qui vient d'être présenté : C'est une histoire de vases communiquant et ce qu'il faut c'est que le sens du courant aille du sain vers le contaminé et non pas le contraire. C'est pourquoi il y a l'action spécifique locale d'une zone qu'on a déterminée dangereuse pour l'homme c'est-à-dire une zone de loisir, une zone de maraîchage, par exemple et dont il faut diminuer le danger. Il faut dans ces cas là traiter, donner des appâts traitement à ces renards qui sont là.

La zone périphérique de migration se doit d'avoir la plus basse densité possible de renards de façon à ce que les renards sains de l'intérieur migrent vers la zone de basse densité et à l'extérieur, il y aura encore des renards contaminés qui eux rentreront dans la zone « d'extermination » mais qui n'iront pas jusqu'à la zone centrale de protection. Si bien que de cette manière, aura été mise en place une espèce de protection locale dans un milieu préalablement déterminé à protéger. Ensuite, si les membres de l'Entente veulent une protection globale française, le maître-mot va être de dire : « si moins de contaminant moins de contaminés ». Or les contaminants sont les renards qui sont en progression de 3 voire 5,6,7 fois une norme qui existait avant la rage. Parce que ce phénomène d'augmentation des densités de populations du renard, identique dans les zones où il n'y a jamais eu de rage, dans l'ouest par exemple, est un phénomène identique à celui observé chez les étourneaux ou les cormorans. comme nous voyons les cormorans, Il s'agit d'une adaptation du renard au milieu. Il se plait très bien dans notre paysage français. C'est pourquoi le principe serait de convaincre les gens d'abaisser la densité des renards sur le territoire français.

Monsieur LIEB : Résume ce qu'il pense avoir compris : l'échinococcose est liée au développement de la population des renards, il a aussi retenu, d'après l'exposé présenté, qu'il était plus facile de lutter contre la rage que de lutter contre l'échinococcose. Alors il s'interroge : ne faudrait-il pas mieux les laisser crever de la rage avant qu'ils ne contaminent l'homme par l'échinococcose parce que, finalement, on sait mieux se protéger contre la rage à la campagne par vaccination des animaux domestiques et autres qu'on ne sait se protéger de l'échinococcose. Il rajoute pour citer le président que moins il y aura de contaminant moins il y aura de contaminés et de ce fait, un moyen pour réguler la population de renards c'est quand même, entre autre, la rage étant donné que depuis sa disparition, finalement, on est victime du succès de l'Entente avec le développement du renard.

E.R.Z.
Domaine de Pixérécourt – B.P. 20043 – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

Monsieur LAURENT : Appuie l'esprit de cette remarque. Mais l'esprit à l'époque, c'était de lutter contre la rage parce qu'un « temps de retour » a été évalué. Le coût de la rage était énorme et le retour, c'est-à-dire les coûts de la vaccination étaient amortis au bout de 3 à 7 ans. La rage en permanence sur le territoire français coûterait des fortunes. Il explique qu'il a tué la même année, plus de 100 vaches enragées, au fusil, il avait le fusil en permanence dans l'auto alors si chaque vétérinaire avait le même tableau, cela faisait une hécatombe. Mais c'est vrai, précise t-il, dans l'esprit on peut le concevoir.

Monsieur TOURNIER : sera très bref. On a parlé de la vache folle, on parle de la grippe aviaire, aujourd'hui l'échinococcose et la rage qui revient, quels moyens d'information ont les populations ? il se souvient qu'un groupe de vétérinaire s'est déjà penché sur le sujet et qu'une plaquette était sortie, il y a deux ans environ. Il s'interroge sur le rôle de l'Entente, doit on rester confinés dans nos propos et dans nos discussions ou doit on, sans vouloir dramatiser, informer les populations. Ce qui lui fait poser la question à Monsieur HRMO de Gouvieux sur la réaction de la population par rapport à un article comme celui qui a été distribué ?

Monsieur HRMO : Plus on fait d'articles et plus on affole aussi les populations.

Monsieur LAURENT : Souhaite répondre. Il sait combien est importante l'information et c'est d'ailleurs dans la compétence de l'ERZ. A ce propos il veut accueillir les journalistes de « Jura agricole » du progrès et de la Dépêche. et explique que l'information qu'ils font, ils doivent la prendre auprès des personnes compétentes et il est heureux d'annoncer que va être exposé, à présent, la création d'un DVD qui va être diffusé comme on l'a fait pour la rage à l'époque, dans toutes les écoles dans tous les collèges, et auprès de tout ce que les autorités locales ont de compétent pour la distribution de l'information. l'ERZ prendra aussi le relais des conseils généraux qui ont aussi des moyens de distribution pour informer leur population. Pour certains, systématiquement, tous les ans, est édité une note de leur Département qui arrive dans chaque foyer. l'Entente pourra, s'inscrire dans cette démarche c'est-à-dire mettre un article, non pas alarmer les populations mais les prévenir, les informer, c'est le but de l'ERZ également. Il rassure l'assemblée en informant que l'information n'est pas oubliée à l'Entente et c'est l'objet du prochain exposé.

Monsieur DAVID : a pris beaucoup d'intérêt à l'exposé sur l'expérimentation sur la vermifugation des renards, c'est une expérimentation intelligente qui tient compte des caractéristiques de chacun des composants en terme de parasite, de renard et de campagnol. Par contre pourquoi ce choix d'un vermifuge et non pas d'un vermicide tel que l'« emectine » ? Il demande si ces expérimentations n'ont pas déjà été conduites précédemment, et si elles ont été conduites quels ont été leur résultat ? ce qui pourrait mener plus rapidement peut-être à une vermifugation systématique des renards dans tous les territoires infestés ?

Monsieur COMBES : la réponse va être très rapide sur la 1ère question, pourquoi pas de vermicides tout simplement parce que ça n'existe pas ; donc le problème est résolu. Une seule molécule qui se trouve être le « praziquantel » fabriqué par la société Bayer est susceptible d'éliminer le parasite des hôtes qui l'abritent, pour l'instant c'est la seule chose.

Monsieur DAVID : Pour les chiens qui partent en Angleterre, les vétérinaires reçoivent la recommandation d'utiliser plus précisément de l'« emectine ».

Monsieur COMBES : l'« emectine » si elle ne contient pas de praziquantel, n'est pas efficace contre l'échinococcose alvéolaire. Pour la 2ème question, il rappelle que cette expérimentation a été menée en Suisse et en Allemagne avec des protocoles relativement différents. En Suisse, il s'agissait de successions de traitements de façon à faire baisser très vite la prévalence chez le renard, mais on s'apercevait que très vite cette prévalence remontait un peu sur ces renards en milieu urbain, parce que justement ils avaient occulté l'aspect biologie des hôtes. La Suisse et l'Allemagne ont mené des expérimentations identiques mais sur un modèle différent et quant à l'originalité de ce procédé, c'est la toute 1ère fois en France que ce genre d'expérimentation va être menée et peut-être même la 1ère fois en Europe que ce type d'expérimentation, avec cette finalité par rapport aux 3 acteurs, va être menée cette année.

Monsieur LAURENT : Revient sur la demande de renseignements, c'est vrai qu'il y a des contacts avec les suisses et les allemands. L'Entente s'est inspirée de leurs travaux mais leurs conclusions ne peuvent pas s'appliquer en totalité avec l'expérimentation présentée ici. Chacun s'ajoute à l'autre de façon à pouvoir avoir quelque chose de plus en plus efficace, voilà le but, la finalité.

Monsieur COMBES : précise sa satisfaction que monsieur TOURNIER ait posé la question de l'information. A chaque session du Conseil d'Administration, monsieur TOURNIER montre son attachement à l'information. C'est

E.R.Z.
Domaine de Pixérécourt – B.P. 20043 – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

d'ailleurs, grâce à cette interrogation que l'idée avait été longuement discutée à Orléans, l'année dernière à la même époque. En Automne ce Conseil a décidé du support média pour faire une information globale sur l'échinococcose alvéolaire. C'est le sujet de la présentation à présent. Il rappelle que le choix de l'Assemblée au mois d'octobre, s'est porté sur le support informatique, un DVD. Ce type d'outil permet des séquences animées, et serait le plus adapté, à l'heure actuelle, pour faire une communication la plus large possible et la plus facile possible. Il invite l'assemblée à regarder ce qu'est cette échinococcose alvéolaire sous forme de support d'information. Le titre de ce DVD devrait être à priori,: « qui connaît l'échino ? c'est de l'échino qu'on cause ». Mais il explique que l'équipe est prête à recevoir toutes les propositions. Il rappelle ce qu'a dit le président sur l'aide apportée par un stagiaire qui fait un master d'imagerie numérique et présente déjà cette 1ère image qui serait l'image de la pochette du DVD.

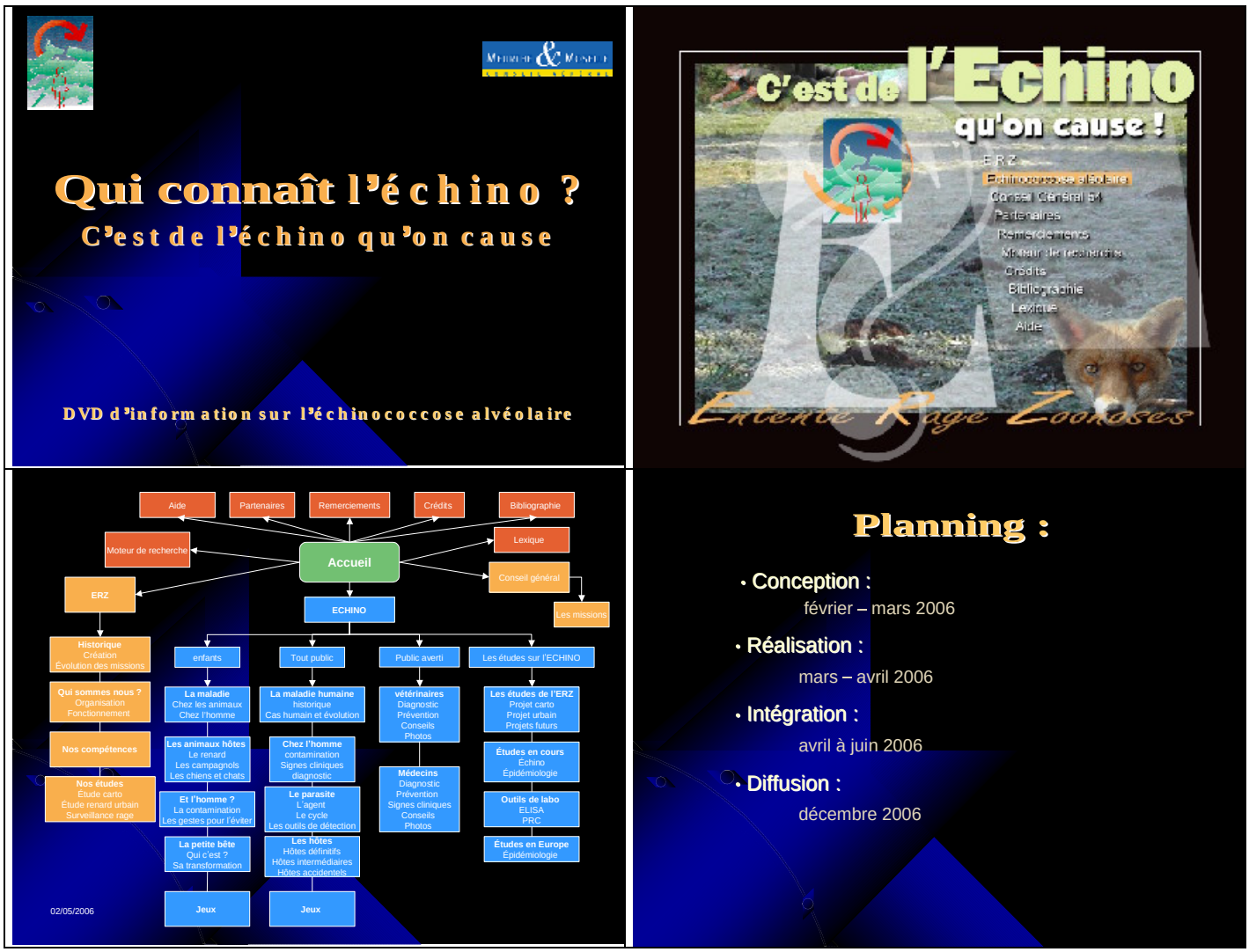

L'objectif c'est de cibler un public extrêmement large et extrêmement varié. il présente l'architecture de ce DVD. La 1ère partie serait bien sûr la page d'accueil avec une description de l'ERZ, de ces travaux sur la rage notamment avec bien sûr la participation plus que prépondérante de l'AFSSA dans ce domaine là, de ses missions, les missions du conseil général de Meurthe-et-Moselle Il explique que le conseil général de Meurthe-et-Moselle aide beaucoup et que sans les conseils généraux l'ERZ n'existerait pas.
Il y aura un moteur de recherche en fonction des mots, des études ; nous aurons une aide, un lexique, des tas de petites informations comme ça que l'on pourra puiser à droite à gauche. Mais le contenu principal sera bien sûr l'échinococcose alvéolaire avec tout une partie pour un public jeune, donc à destination essentiellement des écoles, et Il évoque que monsieur TOURNIER est assez sensible au fait d'informer les écoles. Nous présenterons aux enfants la maladie avec bien sûr des termes appropriés pour eux, de façon assez simple mais suffisamment précise pour qu'ils en comprennent les dangers sans être affolés complètement par toutes les richesses que la nature produit. L'intention de l'ERZ n'est pas d'inciter à penser que, finalement, si on consommait que des produits sous cellophane on serait plus tranquille, ce n'est pas tout à fait notre politique. Cette partie assez développée pour

E.R.Z.
Domaine de Pixérécourt – B.P. 20043 – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

les enfants, se terminerait par des jeux avec des quizz. Il se demande à ce propos s'il demandait à l'assemblée à quel état du ver se trouve le parasite chez le renard, il n'est pas sûr que tout le monde aurait la bonne réponse même s'il reconnaît qu'il y a beaucoup de vétérinaires dans l'assemblée. Il a en effet pu constater que, des fois, on faisait facilement des petites confusions.

La partie grand public, partie majeure du DVD montrera le cycle du parasite, la réalité de la présence du parasite sur les territoires, les informations sur les 3 hôtes, le parasite, se terminera également par des jeux. Mais cette partie inclut surtout les méthodes de prévention qui seront, en fait, le facteur prépondérant de toute action visant à limiter le risque de contamination de l'homme. Cela repose sur des actions simples de prévention comme se laver les mains quand on a touché de la terre, quand on a touché son animal domestique ; laver les végétaux qu'on a récupéré dans la nature, mettre des gants pour toucher des renards ou n'importe quel animal de la faune sauvage, etc… Il ajoute que l'Entente compte toucher aussi le monde médical, car il été constaté que, de temps en temps, il y avait un manque de sensibilisation auprès des médecins ou auprès des vétérinaires. L'ERZ entend donc faire toute une partie un peu plus technique, un peu plus élaborée sur ces aspects avec les modes de traitement, les diagnostics, mais aussi l'aspect humain puisque ce DVD sera adressé aux médecins et vétérinaires. Il a été fait beaucoup d'interviews de spécialistes de l'échinococcose alvéolaire à tous les niveaux, spécialistes en écologie, spécialistes du renard, spécialistes médecins, hépatologues, les gens qui font comme l'AFSSA, des recherches sur l'analyse du parasite, etc… Il y aura donc un grand nombre de reportages illustrés de façon la plus conviviale possible mais aussi la plus précise possible sur ces aspects techniques. L'Entente espère, de cette façon, toucher un public vraiment très important. Malgré l'importance de présenter des informations les plus intéressantes et les plus précises, il espère aussi garder un côté convivial et amusant à ce DVD. La 4ème et dernière partie de ce support sera la présentation de ce qui a été fait avec toutes les personnes ici présentes, notamment sur la cartographie de l'échinococcose alvéolaire et sur ces programmes de vermifugation en milieu urbain qui préoccupent pas mal l'ERZ en ce moment.

Il espère avoir répondu aux questions de Monsieur TOURNIER et explique que la conception du programme de ce DVD est en cours d'achèvement et que la réalisation a démarré. Ce DVD est nourri à travers les documents qui sont en train d'être créés avec l'outil informatique, la caméra numérique qui a été achetée est assez puissante. L'intégration de tout ça devrait se faire jusqu'au mois de juin 2006, en octobre ce DVD sera présenté. Il espère avoir trouvé le financement par l'aide des affaires sanitaires et sociales pour faire le frappage d'un grand nombre de ce DVD et enfin il exprime ce que sera sa satisfaction de pouvoir le diffuser à la fin de l'année, après l'avoir présenté au mois d'octobre lors du prochain conseil d'administration.

Monsieur JOSEPH : craint de choquer un peu en se demandant si on ne se trompe pas de cible parce que dans le fond, il faudrait peut-être mieux s'attaquer aux campagnols puisque le campagnol est le 1er maillon de la chaîne. Il compte qu'on n'oublie pas que la fièvre hémorragique à syndrome rénal qu'il génère, elle aussi, pose des problèmes. Les Ardennes c'est à peu près 6 à 8 cas dans une année, cette année, c'est monté à 98. Il imagine le coût que cela doit représenter au niveau de la sécurité sociale en arrêt et en hospitalisation. Ce qui a été fait va toujours vers le renard mais pourquoi ne pas chercher à traiter le campagnol, très tôt, avec des subventions, pourquoi pas de la sécurité sociale, parce qu e si on faisait un bilan des coûts de journées d'hospitalisation, il pense qu'on aurait peut-être de l'argent à gagner et on pourrait avoir des aides.

Monsieur LAURENT : Précise que ces aides ont été demandées par l'ERZ mais le ministère fait toujours la sourde oreille. Il ne compte pas sur la Sécu qui n'a pas vocation à être très riche. Mais il ajoute qu'en revanche, les actions menées sur le campagnol ne sont pas passées inaperçues par l'ERZ , que monsieur JOSEPH en soit rassuré. Il y a eu des essais d'éradication, mais la difficulté réside dans l'obligation d'utiliser du poison dans certaines zones. Cet aspect va peut être servir également dans la méthode de traitement sur des zones ciblées. Les campagnols ont des cycles de pullulation de 3 à 5 ans avec des pics énormes de présence. Si on peut arriver à diminuer la contamination, quelque soit le pic de présence ils seront moins dangereux. Il y a toujours une réticence à semer des poisons dans la nature et là aussi on se heurte à quelques freins. En outre le résultat n'a jamais été probant. Une autre raison qui a été évoquée par les opposants à cela c'est de dire on va laisser les renards se développer pour qu'ils mangent les campagnols en quantité et donc il y aura moins de campagnols.
Mais quand vous sait le tonnage de campagnols qu'il y a à l'hectare, et le nombre de renards qu'il y a l'hectare, même s'il est important, celui-ci n'arrive pas à consommer le dix millième des campagnols existant. Ce n'est donc pas le renard qui limite le campagnol dans la réalité des choses. Le renard s'en nourrit mais n'arrive pas à limiter non plus.
Il y a beaucoup d'études qui nous ont montré qu'il est très difficile d'agir. De plus donner un antiparasitaire directement sur le campagnol, contre la larve qui est dans le campagnol, ce n'est pas non plus évident,. On n'arrive déjà pas à traiter l'homme quand il a la larve, alors les campagnols… Il explique que la 1ère chose à faire c'est de se

E.R.Z.
Domaine de Pixérécourt – B.P. 20043 – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

figer sur les zones spécifiques de danger et essayer d'agir déjà sur celles là. Si la science apporte des éléments supplémentaires l'Entente se chargera d'en profiter.

Monsieur COMBES : Souhaite compléter un peu ce que vient de dire le président : le campagnol responsable de la fièvre hémorragique à syndrome rénal c'est le campagnol roussâtre qui est un animal essentiellement forestier qui fait très peu partie du régime du renard. Les 2 types de campagnol qui sont les réservoirs de l'échinococcose alvéolaire, ce sont le campagnol terrestre et le campagnol des champs qui sont plutôt des animaux prairiaux et dans lesquels les renards puisent abondamment et avec lesquels ils se contaminent. Pour les aspects de déparasitage du campagnol, il confirme, comme l'a dit exactement le président, que les campagnols ont la maladie exactement comme l'homme. Ils sont les mêmes hôtes pour le parasite sauf que le parasite se développe quand même beaucoup plus facilement chez eux que chez l'homme. Celui-ci est quand même assez peu sensible à cette maladie, Mais quand on fait un traitement chez un humain, quand on a diagnostiqué l'échinococcose alvéolaire, il faut faire une chimiothérapie à vie qui est assez lourde. Il ne voit pas comment on pourrait faire une chimiothérapie à vie sur les centaines de millions de campagnols qui sont présents dans la nature. C'est une opération qui, pour l'instant, n'est pas encore envisageable techniquement. Mais par contre, il appuie l'hypothèse de Monsieur JOSEPH, sur les territoires sur lesquels une intervention en terme de vermifugation sera faite, il faudra faire en sorte de limiter, ou retarder l'apparition des populations au mois de février-mars quand elles commencent à sortir. C'est le moment où on peut le plus facilement les piéger mais c'est aussi un travail de très longue haleine pour arriver à maîtriser les populations. Un grand nombre de chercheurs s'y sont cassés les dents, l'ERZ n'a pas la prétention de résoudre tous les problèmes de fond surtout avec les campagnols ce qui est quand même assez délicat à réaliser.

Monsieur LAURENT : rajoute que l'élimination n'est pas aussi facile que ça parce que d'autres équipes s'y sont lancées et on retarde les pics de développement quand les choses sont bien faites mais on ne parvient pas à l'élimination.

Monsieur COMBES : Le problème des campagnols dans le Jura, c'est un problème assez récurent.

Monsieur BAILLY : Précise que ça a beaucoup augmenté ces dernières années avec des pics tous les 3 ou 4 ans alors qu'avant c'était beaucoup plus espacé. Il informe qu'on peut arriver à des populations qui en quelques mois atteignent pratiquement un millier à l'hectare, et à ce moment là, ce n'est plus tenable pour l'agriculteur. Après, il y a une autodestruction d'un seul coup et puis, 1 an, 2 ans après, cela recommence. Il accorde que les renards, à ce moment là, tiennent un peu plus longtemps parce qu'ils en mangent un certain nombre, mais il n'y a pas assez de renards pour éviter la pullulation. Il précise que, depuis au moins 25 ans, tous les ans le Conseil Général mais aussi le Conseil Régional votent des crédits. Il y a des études menées avec les Suisses. C'est une recherche qui ne va pas vite du tout sur ce problème là et beaucoup d'argent a déjà été versé dans la recherche sur le campagnol.

Monsieur LAURENT : l'ERZ est toujours amateur des résultats.

Monsieur BAILLY : explique que lui aussi et surtout les agriculteurs, parce que dans la région de Nozeroy, où il n'y a que du foin, c'est là où le campagnol vient le plus souvent, c'est ¼ pour ne pas dire 1/3 de la production fourragère qui est perdue. C'est au cœur de région de production de lait et élevage. Pendant une année il perdent tout et il faut vite que les agriculteurs réensemencent . Et pendant 2-3 ans ils faut qu'ils recommencent. Nozeroy et Pontarlier sont les régions les plus touchées du massif du Jura.

Monsieur LAURENT : donne la parole à monsieur LAMBERGER directeur de la fédération des chasseurs du Jura.

Monsieur LAMBERGER : souhaite des précisions quant à cette relation renard contaminé à l'extérieur et renard moins contaminé à l'intérieur des villes, notamment sous les aspects sociologiques humains. Est que la question a été posée à ce jour, du lieu de contamination, où, effectivement, on a le plus fort risque d'attraper l'échinococcose par rapport à la situation actuelle des urbains qui ont une volonté de plus en plus grande d'aller vers le milieu rural. Est ce que dans le fait de protéger les villes de l'échinococcose, on ne se trompe pas fondamentalement de cible et est-ce qu'au contraire, il ne faudrait pas qu'on s'intéresse aussi grandement au milieu rural ? C'est effectivement le lieu où tous les urbains aujourd'hui ont la volonté d'aller passer leur week-end, cueillir des mûres, qu'ils ne trouvent pas dans le domaine urbain.

Monsieur LAURENT : laissera B.COMBES répondre mais précise mais l'étude sur les zones à risque a porté sur les présence de campagnols, présence de renards et présence de l'homme concomitantes. c'est-à-dire de façon à déterminer le facteur risque le plus important. Il admet que si vraiment on distingue des zones où l'homme est en très grande concentration mais où il n'y a pas de renards, A priori, il n'y a pas de risque . De même si l'homme n'est

E.R.Z.
Domaine de Pixérécourt – B.P. 20043 – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

pas présent en grande densité mais avec beaucoup de renards et des campagnols il y a aussi moins de risques C'est la concordance de l'ensemble de ces présences qui permet de déterminer les zones à risque. Si celles ci se trouvent à la campagne, en général, elles se trouvent aussi en périphérie de ville parce que la plupart des promeneurs, qui vont se promener avec leurs chiens et emmener les enfants, vont dans des zones de loisirs à proximité des centres urbains. Ce sont dans ces zones prédéterminées où il y a à la fois la présence du renard et des campagnols, qu'il faut agir. C'est ce qui a été déterminé dans les zones de Pontarlier et d'Annemasse qui sont les zones d'expérimentation de l'ERZ. Il est persuadé qu'il y en a beaucoup d'autres en France. C'est suite à ces expérimentations qu'il est possible d'établir des zones à risque sur le territoire de l'ERZ. De telle sorte que les collectivités locales puissent agir plus efficacement pour protéger leur population parce qu'en réalité, agir sur la totalité d'un territoire, c'est illusoire.

Monsieur COMBES : précise que c'est une question d'échelle, éliminer le parasite dans le milieu rural qui est beaucoup plus vaste, est beaucoup plus ingérable. Ce n'est même pas envisageable, alors qu'on sait qu'on a 80 à 85% de la population française vit à présent dans le périmètre immédiat des villes. Il faut pouvoir être le plus efficace à l'endroit où le risque paraît être le plus fort. C'est un phénomène qui est confirmé par les études d'épidémiologie qui sont faites par le CHU de Besançon. On constate maintenant que des urbains commencent à être contaminés par l'échinococcose alvéolaire mais il admet qu'encore actuellement et historiquement la plus forte population contaminée par l'échinococcose alvéolaire se trouve en milieu rural. Mais petit à petit le milieu rural devient de moins en moins occupé, le milieu urbain et périurbain, surtout, le devient quant à lui, de plus en plus. Il faut arriver à choisir : soit on protège les territoires parce qu'on sait qu'on peut arriver à les protéger, soit on envisage de traiter le milieu rural et on n' y arrivera pas, c'est une opération qui est vouée à l'échec. Il pense toutefois que les opérations d'information seront plus utiles que des actions concrètes de terrain.

Monsieur LAURENT : Profite de cette intervention pour transmettre par Monsieur LEMBERGER, son bon souvenir au président LAGALICE qui reçoit le Bureau de l'ERZ dans ses locaux à l'aire du Jura, ainsi que ses regrets de ne pas le voir présent.

Madame POZET : Souhaite savoir où en est l'étude sur l'immuno-contraception du renard, parce que cette façon de limiter les populations n'a pas été encore abordée.

Monsieur LAURENT : La question avait été posée la dernière fois, il rappelle la réponse de Florence CLIQUET qui est en charge de cette étude :le projet n'est pas abandonné mais il y a une limite dans la rapidité. Les études sont toujours en cours, mais le résultat n'est pas encore probant et l'application encore moins.

Monsieur VUILLAUME : Souhaite rappeler à ce propos la position de la Fédération Nationale des Chasseurs qui estime qu'agir par méthode d'immuno-contraception, si un jour elle devait être mise au point sur une espèce autochtone en France, n'est pas cautionnable. Il précise qu'en revanche, les études et les recherches se poursuivent pour lutter sur des espèces comme par exemple les chiens dans les pays du Maghreb relève d'un autre débat.

Monsieur COMBES : rappelle que l'immuno-contraception est essentiellement consacrée à l'espèce chien actuellement dans le laboratoire de l'AFSSA.

Madame GOUSSEREY : Souhaiterait disposer de la carte des 356 cas humains d'échinococcose alvéolaire recensés, ainsi qu'une carte de répartition entre urbain et rural.

Monsieur COMBES : rappelle que la première carte a été présentée en octobre, et se trouve dans le compte-rendu du conseil d'administration. Mais l'Entente peut la remettre dans le compte-rendu de ce CA. Il précise que la dernière Note de Synthèse 2005 de l'Entente en faisait mention également.

Monsieur LAURENT : Vérifie que l'Assemblée ne souhaite plus intervenir et rappelle que le président BAILLY informe que ses services attendent pour satisfaire les appétits de chacun. Il remercie le Président d'avoir pu être accueillis chez lui. Il se satisfait que chacun ait pu débattre sans arrière pensée. Il espère que les résultats sont à la hauteur des attentes. Il sollicite l'assemblée pour savoir qui est volontaire pour recevoir l'Entente à sa session du mois d'octobre ou si chacun peut se renseigner auprès de son président de Conseil Général respectif. Il précise que l'Aisne est volontaire pour le printemps prochain.

Monsieur BRAEM : Propose donc de recevoir l'ERZ, et de se retrouver au printemps prochain à Laon dans l'Aisne et à cette occasion, le Conseil Général a l'intention de faire visiter le Center Park de l'Aisne qui est en construction, en plein chantier actuellement, et qui sera présenté juste un peu avant sa mise à disposition au public.

E.R.Z.
Domaine de Pixérécourt – B.P. 20043 – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com

Monsieur LAURENT : remercie monsieur BRAEM et le CG de l'Aisne. Il compte sur tous pour avoir quelques échos de la part des présidents pour transmettre à l'ERZ un accord de façon à savoir où il sera possible rapidement de donner les rendez-vous. Il rappelle qu'en cas de déficience, l'ERZ trouvera bien un point de chute, mais jusqu'ici il n'y a jamais eu de problème.

Monsieur BAILLY : Constate le travail important qui a été fait et qu'il y en a toujours en prévision car rien n'est jamais acquis un peu comme il l'imaginait en début de réunion. , Il explique que l'apéritif et le repas seront servis dans l'espace Rouget de l'Isle puisque bien entendu le CG est très jurassien et fiers de Rouget de l'Isle qui a écrit notre hymne national et Pasteur qui sont les grands hommes du département. Il souhaite bon appétit à tous.

Monsieur LAURENT : remercie bien monsieur le président BAILLY et clôt la séance à 13 heures.

E.R.Z.
Domaine de Pixérécourt – B.P. 20043 – 54220 MALZEVILLE
Tél : 03.83.29.07.79 – Télécopie : 03.83.20.93.28
http//www.ententeragezoonoses.com